



Schéma de Développement Universitaire - Ambition 2030



MÉTROPOLE

GRAND LYON



Depuis 2010 et l'élaboration du premier Schéma de Développement Universitaire (SDU), les crises sanitaire, environnementale et géopolitique bouleversent nos institutions et plus largement notre société ; surtout, elles ont transformé les aspirations de nos étudiants, enseignants-chercheurs et acteurs socio-économiques. Aujourd'hui, face à ces changements profonds et structurels, il s'agit de réaffirmer notre engagement à agir de concert pour transformer durablement notre territoire. Avec près de 280 établissements accueillant plus de 180 000 étudiants, l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation de notre territoire constituent un formidable levier pour réussir cette transformation. Le rôle de la communauté universitaire et des campus au sein de notre écosystème métropolitain est en effet crucial pour trouver les nouvelles manières de construire le modèle de demain ; c'est pourquoi cette nouvelle vision a été construite avec l'Université. Elle trouve sa concrétisation au sein du nouveau Schéma de Développement Universitaire - ambition 2030.

À travers cette démarche, la Métropole de Lyon fonde son action sur trois piliers : les transitions, en particulier environnementales, la reconnaissance et l'accompagnement de nos étudiants et chercheurs, véritables atouts pour notre territoire, et la mise en relation entre les écosystèmes académique et socio-économique, essentielle pour agir en faveur d'un monde plus durable.

Avec ce nouveau Schéma de Développement Universitaire, la Métropole de Lyon et la ComUE Université de Lyon entendent dépasser les seules logiques de développement des campus et de requalification des sites universitaires. Tout l'enjeu est de se donner un cap commun, de créer toutes les conditions de dialogue et de création de synergies entre acteurs pour placer la réussite de la transformation de notre territoire et également le bien-être des étudiants, des enseignants et des chercheurs, au cœur de notre ambition.

Jean-Michel Longueval

Vice-Président délégué à l'Enseignement Supérieur,
la Recherche et la vie étudiante

« Le rôle de la communauté universitaire et des campus au sein de notre écosystème métropolitain est crucial pour trouver les nouvelles manières de construire le modèle de demain »



L'élaboration d'un nouveau Schéma de Développement Universitaire s'est imposée à la fois comme une évidence mais surtout comme une nécessité : ce Schéma traduit les relations étroites que l'Université et son Territoire entretiennent depuis plus de 20 ans, la volonté de poursuivre une trajectoire de développement en commun mais également le souhait réciproque de s'adapter et de répondre aux nouveaux défis sociétaux et aux enjeux territoriaux. Cette coopération a donné lieu à des réalisations emblématiques dans le cadre du Schéma de Développement Universitaire 2010-2020. Il s'agit désormais de construire une identité renouvelée de notre Université dans son territoire au regard de tendances de fond : l'augmentation des effectifs étudiants, la digitalisation des enseignements, la précarisation des étudiants, les grandes transitions, ...

C'est avant tout au bénéfice des communautés étudiantes, des enseignants-chercheurs et des personnels du monde académique que ce nouveau SDU a été élaboré.

En effet, la Métropole de Lyon, à travers ce Schéma, donne une impulsion politique sur de nombreux champs relevant de l'Université : de la vie étudiante au logement en passant par la recherche et la mobilité.

Conçus de manière partenariale, les orientations et le plan d'actions de ce Schéma de Développement Universitaire s'adressent à tous les acteurs de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche afin qu'ils puissent se saisir des enjeux locaux et globaux, pour que le site universitaire reste à l'avant-garde sur ces sujets.

La ComUE Université de Lyon sera un acteur moteur du territoire, de ses transitions et contribuera à redéfinir le paysage académique, local et national, en démontrant sa capacité à faire face aux défis d'aujourd'hui et de demain.

Frank Debouck

Président de la ComUE Université de Lyon

« C'est avant tout au bénéfice des communautés étudiantes, des enseignants-chercheurs et des personnels du monde académique que ce nouveau SDU a été élaboré »



Sommaire

01 Page 07

La démarche d'élaboration du Schéma de Développement Universitaire

1. Objectifs de la démarche
2. Rétrospective du premier SDU 2010-2020
3. Le SDU - Ambition 2030 : un contexte renouvelé appelant une politique nouvelle
 - 3.1. Affirmer une nouvelle donne face aux tendances sociétales
 - 3.2. Accompagner le renouvellement du paysage universitaire
 - 3.3. Une ambition nouvelle de l'exécutif métropolitain.

02 Page 13

Diagnostic et enjeux

1. Une population étudiante en forte croissance.
2. Des liens entre les campus et la ville à réinventer
3. Mobilités et accessibilité : l'enjeu des modes actifs pour mailler les campus
4. L'accès à la pratique sportive : une priorité pour le territoire
5. Logement étudiant : une dynamique de développement à poursuivre
6. Vers un (ré)équilibrage territorial
7. Lutter contre la précarité étudiante
8. Articuler économie et recherche pour transformer le territoire
9. Transitions énergétique et environnementale : une nécessaire coordination des stratégies

03 Page 25

Grandes orientations et pistes d'actions

1. Une communauté universitaire motrice des transitions du territoire
2. Une Métropole au service du bien-vivre des étudiants
3. Une Université connectée à son territoire, proche des habitants et des acteurs socio-économiques

04 Page 43

Organisation de la gouvernance

05 Page 49

Plan d'actions 2023-2026

1. Une communauté universitaire motrice des transitions du territoire
2. Une Métropole au service du bien-vivre des étudiants
3. Une Université connectée à son territoire, proche des habitants et acteurs socio-économiques

Annexes Page 77

Annexe 1 - L'élaboration du Schéma de Développement Universitaire 2023-2033

Annexe 2 : Tableau récapitulatif de l'ensemble des pistes d'actions

Annexe 3 : Concertation

Annexe 4 : Sources du diagnostic



01

La démarche d'élaboration du Schéma de Développement Universitaire

1. Objectifs de la démarche
2. Rétrospective du premier SDU 2010-2020
3. Le SDU - Ambition 2030 : un contexte renouvelé appelant une politique nouvelle
 - 3.1. Affirmer une nouvelle donne face aux tendances sociétales
 - 3.2. Accompagner le renouvellement du paysage universitaire
 - 3.3. Une ambition nouvelle de l'exécutif métropolitain

Objectifs de la démarche

Le Schéma de Développement Universitaire (SDU) est issu d'un travail partenarial associant l'ensemble des acteurs qui interviennent sur le champ de l'enseignement supérieur et de la recherche du territoire. Fédérant la communauté universitaire¹ et le territoire autour de grandes lignes directrices, il donne à voir une ambition et une stratégie partagée du développement universitaire de la métropole lyonnaise. À ce titre, le SDU constitue avant tout un outil de gouvernance et de réflexion prospective pour porter des projets à forte dimension partenariale, dépassant ainsi la seule logique de schéma. Une stratégie de développement universitaire s'avère étroitement liée à d'autres politiques publiques : développement économique, innovation, vie étudiante, culture, transition

environnementale, logement, mobilités, ... Le SDU doit donc s'inscrire en adéquation avec les différentes politiques publiques portées par les acteurs autour d'un cap universitaire commun.

Enfin, le SDU constitue un outil de stratégie territoriale pour positionner les sites universitaires dans la ville et leur environnement urbain proche. Il permet de mailler la ville avec les fonctions liées à l'enseignement supérieur et à la recherche (enseignement, logements, services, ...) dans une logique de « métropole campus ». Au travers de l'impulsion de nouveaux projets nécessaires au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR), le SDU oriente le positionnement et la programmation de grands chantiers urbains.

¹ Les termes « Université » ou « universitaire » sont régulièrement utilisés tout au long du document. Ils qualifient une communauté, des implantations, des projets, une stratégie... Ils sont utilisés pour désigner « les établissements ESR » ou « ce qui est relatif à l'enseignement supérieur » et ne se limite pas aux seules universités.

« Une ambition et une stratégie partagée du développement universitaire »



Rétrospective du premier SDU 2010-2020

Souvent pionnière en matière de politiques publiques, la Métropole de Lyon se dote dès 2010, en collaboration avec le PRES "Université de Lyon", d'un premier SDU regroupant 19 universités et grandes écoles de Lyon et Saint-Etienne. Se construit alors une vraie dynamique de projets, rapidement accentuée par l'appel à projet national « Opération Campus », et imitée par d'autres métropoles françaises.

Le SDU 2010-2020 a permis à ses parties prenantes de s'engager collectivement dans une stratégie au profit de l'excellence scientifique et de l'attractivité internationale de l'Université de Lyon. L'ambition assumée était de faire de celle-ci le moteur du développement urbain et de l'attractivité du territoire métropolitain. 141 actions ont été formulées, réparties en 4 axes.

Avant-gardiste tant dans sa conception que dans sa gouvernance, le SDU 2010-2020 a permis de porter une ambition territoriale forte, incarnée au sein d'orientations et de projets de développement. L'analyse ex post dresse un bilan positif du premier SDU :

- Il a permis d'amorcer une dynamique de travail commune entre les acteurs du système universitaire et le Grand Lyon, ralliant autour d'une vision partagée du développement universitaire des acteurs aux horizons très divers ;
- Il a également permis de positionner l'ESR comme une composante clé du territoire et de rattacher les enjeux universitaires aux politiques publiques métropolitaines ;
- Il a contribué au renforcement de la relation entre la communauté

universitaire et son territoire, particulièrement incarné par la collaboration Grand Lyon – Université de Lyon ;

- Il a permis d'inscrire des priorités du développement universitaire dans les documents cadres de la collectivité (PLUH, Programme de développement économique, PDU...) et au sein des grands programmes de financements comme les Contrats de Plan État-Région (CPER).

Plusieurs projets sont aujourd'hui considérés comme des « succès du SDU », puisqu'ils n'auraient certainement pas pu voir le jour sans la mise en place d'une telle démarche structurante et multi-partenariale. A ce titre, nous pouvons notamment citer :

- **Le projet stratégique Lyon-Tech-la Doua 2025** : d'abord lauréat en 2008 de l'appel à projets national « Opération Campus », le projet développé sur le campus LyonTech-la Doua a associé les dimensions urbaine, économique et servicielle dans une ambition commune. Dans ce contexte, une structure inédite de gouvernance a été mise en place entre les établissements Université Claude Bernard Lyon 1 et l'INSA Lyon, la Métropole de Lyon, la ComUE Université de Lyon, la Ville de Villeurbanne, l'État et la Région Auvergne Rhône Alpes ;

- **La constitution d'une gouvernance large pour permettre le développement de logements sociaux étudiants.** Les fruits de l'association de l'État (DDT et Rectorat de l'Académie de Lyon), de la Région Auvergne Rhône Alpes, de la Métropole de Lyon, de la ComUE Université de Lyon, du CROUS de Lyon, de l'Association des bailleurs et

constructeurs HLM du Rhône, ABC HLM, des Villes de Lyon et de Villeurbanne, ont permis d'accélérer considérablement la production de logements étudiants comme en témoignent les 6.000 logements sociaux étudiants financés entre 2014 et 2020 ;

- **Le projet de développement et de valorisation du campus Porte des Alpes**, qui lui a permis d'opérer une réelle bascule d'image et de s'imposer comme un lieu clé du développement universitaire sur un site pourtant non concerné par l'Opération Campus.

Au moment de lancer le SDU - Ambition 2030, un bilan a permis d'identifier un certain nombre de points d'amélioration. Ce travail a notamment fait apparaître :

- Un taux de réalisation des actions en-deçà des attendus (48% des actions) en raison de sujets inégalement traités dans le cadre du premier SDU ;
- Des indicateurs de suivi et de pilotage qui n'ont pas fait l'objet d'un suivi régulier et qui n'ont pas permis de mesurer la progression et l'impact du SDU. Cela a été ressenti autant au sein des services de la Métropole de Lyon, qu'au sein de ceux de la ComUE Université de Lyon ou des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Ce constat a mis en exergue la nécessité d'accompagner cette démarche stratégique d'un plan d'actions à plus court terme (quatre ans), associé à un dispositif d'évaluation et à une gouvernance de pilotage dédiés. Ce plan d'actions et ladite gouvernance dédiée pourront être amenés à évoluer sur la durée globale du SDU, dans une perspective d'agilité du dispositif.

Le SDU - Ambition 2030 : un contexte renouvelé appelant une politique nouvelle



Affirmer une nouvelle donne face aux tendances sociétales

Depuis le premier SDU, de nouveaux enjeux ont émergé et le contexte socio-économique a considérablement évolué.

Le SDU doit, de fait, faire face à de nouveaux défis et de nouveaux enjeux :

- L'augmentation des effectifs étudiants, en France et à Lyon plus encore, liée à l'attractivité du territoire,
- La précarité et la dégradation de la santé notamment mentale des étudiants mises au jour par la crise sanitaire,
- L'essor rapide de l'enseignement supérieur privé,
- La prise de conscience environnementale et l'urgence climatique,
- L'essor de la virtualisation des enseignements et le développement

des nouvelles pédagogies,

- Les nouveaux modes de vie étudiants et les aspirations de la génération Z,
- L'évolution des compétences pour s'adapter notamment aux nouveaux enjeux de la transition écologique,
- L'inflation et la crise du pouvoir d'achat impactant particulièrement le public étudiant.

Au regard de ces transformations, le discours du SDU, son ambition, mais aussi ses modes d'actions, doivent être largement revus pour s'adapter au monde actuel et anticiper les grands changements du monde de demain

Accompagner le renouvellement du paysage universitaire

Dans un mouvement international de renforcement de la concurrence des offres de formation et de compétitivité des structures de recherche, les établissements de la communauté universitaire lyonnaise ont été tenus de renforcer leurs collaborations pour gagner en visibilité et en attractivité. Le produit de ces rapprochements a fait naître une politique de site, regroupant les principaux établissements d'enseignement supérieur et de recherche du territoire, de façon à mieux répondre aux enjeux de visibilité à l'international du site universitaire lyonnais. Cette tendance de fond a engendré la création du Pôle Universitaire de Lyon (PUL) en 1995, du PRES Université de Lyon (en 2007),



puis de la ComUE Université de Lyon (en 2015).

La ComUE Université de Lyon entre aujourd'hui dans une nouvelle ère en se positionnant comme structure privilégiée de coordination territoriale des établissements d'enseignement supérieur et de recherche du site. La nouvelle feuille de route de la ComUE Université de Lyon s'est construite de manière concomitante au SDU, les deux démarches s'alimentant mutuellement.

Un des enjeux du futur SDU sera de contribuer au repositionnement de la ComUE Université de Lyon, en apportant une dynamique nouvelle à l'écosystème de la communauté universitaire, ainsi que du territoire, et un véritable effet de levier aux projets de ses acteurs.

Une ambition nouvelle de l'exécutif métropolitain

La définition et la mise en œuvre de ce SDU s'inscrivent dans le cadre d'une évolution profonde du paysage politique et institutionnel métropolitain. Après plusieurs décennies de stratégie visant à l'hypercroissance et à l'attractivité du territoire, les orientations politiques ont évolué autour d'une ambition, celle d'un territoire plus tourné vers la qualité de vie et le bien-être de ses habitants et notamment de ses étudiants. Il convient de rappeler qu'à la création de la Métropole de Lyon, la collectivité a élargi son champ d'action à l'ensemble des thématiques enseignement supérieur/recherche jusqu'à la vie étudiante, en instaurant un service commun avec la Ville de Lyon au 1er janvier 2016.

Depuis 2020, une nouvelle trajectoire est impulsée en matière de transitions au sein de laquelle la politique d'ESR pourra s'inscrire, tout en confortant une recherche de haut niveau, visant à développer les con-

naissances fondamentales et appliquées. Cette évolution de la trajectoire constitue en effet un maillon essentiel du changement : via les formations, l'engagement des étudiants-citoyens, la recherche porteuse de solutions et d'innovations essentielles ou encore par les établissements eux-mêmes au travers de nouvelles implantations porteuses de la stratégie métropolitaine de rééquilibrage territorial. L'excellence universitaire du site académique lyonnais, autant sur le champ de la formation que de la recherche, contribuera à la transformation du territoire au service de ses habitants, plaçant les transitions, l'inclusion et le bien-vivre de l'étudiant au premier ordre des priorités. Cette ambition appelle ainsi un nouveau SDU, renouvelé dans ses pratiques et ses orientations.



02

Diagnostic et enjeux

Réceptacle de besoins émergents, le SDU - Ambition 2030 se doit de comprendre et de connaître le contexte et les enjeux liés au monde universitaire. Ce diagnostic repose sur un travail de synthèse et de consolidation des études existantes, enrichi de l'association d'acteurs universitaires et territoriaux lors de temps d'échange individuels et collectifs.

Socle de la construction des orientations stratégiques du SDU - Ambition 2030, ce travail de diagnostic met en lumière les enjeux auxquels le SDU se doit de répondre.

-
1. Une population étudiante en forte croissance
 2. Des liens entre les campus et la ville à réinventer
 3. Mobilités et accessibilité : l'enjeu des modes actifs pour mailler les campus
 4. L'accès à la pratique sportive : une priorité pour le territoire
 5. Logement étudiant : une dynamique de développement à poursuivre
 6. Vers un (ré)équilibrage territorial
 7. Lutter contre la précarité étudiante
 8. Articuler économie et recherche pour transformer le territoire
 9. Transitions énergétique et environnementale : une nécessaire coordination des stratégies

Une population étudiante en forte croissance

Le constat qui domine est la spectaculaire hausse du nombre d'étudiants sur le territoire métropolitain.

Cette croissance est d'ailleurs supérieure à la tendance nationale. Estimés à environ 134 000 en 2010, à 164 000 sur l'année scolaire 2018-2019, **ils sont environ 180 000 aujourd'hui, auxquels devraient encore s'ajouter 15 000 étudiants à horizon 2030.** Forte de cette dynamique, Lyon s'est affirmée au fil des années comme une grande métropole universitaire française, sa densité constituant un véritable atout. Ce phénomène de croissance est global et concerne l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur et de recherche du site, à des degrés variables. Face à ce phénomène, ces derniers s'inquiètent de leur capacité à absorber cette vague permanente de nouveaux étudiants. Et pour cause, les capacités d'accueil sont le plus souvent déjà arrivées à saturation tandis que les moyens financiers sont de plus en plus contraints. Unaniment, les établissements s'accordent à dire que le développement des outils pédagogiques numériques, mis en avant avec la crise sanitaire, ne permettra pas de répondre aux enjeux soulevés par la hausse des effectifs. Ils plébiscitent avec vigueur le caractère indispensable et prioritaire du lien social et de l'enseignement en

présentiel. En conséquence, nombre d'entre eux ont déjà engagé des projets d'extension de leur site.

Le site lyonnais connaît, conjointement à sa formidable croissance étudiante, une augmentation notable des implantations d'établissements privés, avec une croissance de 67% enregistrée sur la période 2001-2016. Les établissements privés du territoire métropolitain comptent actuellement 35 000 étudiants, dont 26% dans des écoles de management (Lyon figurant parmi les métropoles françaises où le poids de l'enseignement supérieur privé est le plus important).

D'un point de vue plus qualitatif, l'analyse du profil type des étudiants révèle **des attentes fortes pour une société plus égalitaire et des formes d'engagement dans la cité renouvelées, une forte adhésion à la consommation collaborative et aux nouvelles formes de mobilité**; une hyper-connexion qui ne freine pour autant pas leur « vie sociale réelle ». En revanche, la situation financière des étudiants a tendance à se dégrader, notamment en raison du coût du logement. Ce contexte financier contraint de plus en plus d'étudiants à s'engager dans une activité rémunérée, les exposant alors potentiellement à des impacts négatifs sur la réussite de leurs études (dans 20% des cas).

+24,5%

Hausse enregistrée du nombre d'étudiants sur la Métropole de Lyon sur la période 2006-2016,

10%

Hausse des effectifs des universités lyonnaises sur la période 2011-2016,

67%

Hausse des effectifs des établissements d'enseignement privé entre 2001 et 2016*

180 374

Nombre d'étudiants sur le territoire métropolitain lyonnais sur l'année universitaire 2019-2020

129 860

Nombre d'étudiants au sein des établissements de la ComUE Université de Lyon, implantés sur le territoire métropolitain, sur l'année universitaire 2019-2020, soit 70% du nombre d'étudiants présents sur le territoire métropolitain

195 713

Projection du nombre d'étudiants présents sur le territoire métropolitain en 2029

1/10

Part des étudiants au sein des habitants du territoire métropolitain

1/4

Part des étudiants dans l'enseignement privé en 2015 sur la métropole*

20%

Part des étudiants qui exercent une activité rémunérée non liée à leurs études en 2013.

*établissements privés ComUE Université de Lyon et hors ComUE Université de Lyon





Des liens entre les campus et la ville à réinventer

Dorénavant, le modèle de « métropole campus » est soutenu par la grande majorité des acteurs institutionnels comme universitaires. Tous attendent une plus forte porosité des sites universitaires au tissu urbain, tant en matière de services que d'interaction sociale et avec les activités économiques proches, ou de mutualisation d'équipements. La construction de grands campus ou de format polarisant semble peu à peu laisser place à une logique d'implantation d'établissements diffuse, au cœur du tissu urbain. Pour autant, nombre de sites manquent

encore de commerces et de services. **Des efforts d'intégration urbaine restent à opérer sur certains campus** (ex : Porte des Alpes, Lyon Tech-la Doua, Ecully...). Parallèlement, l'ouverture des sites à la ville peut rendre plus cruciaux les enjeux de sécurité ; elle peut avoir également pour corollaire un travail à effectuer sur l'aménagement et la mise en œuvre d'un développement « régulé » aux franges des campus. Enfin, les établissements souhaitent davantage être acteurs de leur territoire et de son développement. En témoigne le virage écologique d'ores et déjà opéré par la plupart des établissements, se traduisant notamment par des travaux de

réaménagement, de rénovation ou de préservation, souvent menés à l'aide d'investissements financiers conséquents. Les établissements souhaitent également faire évoluer leurs campus vers des sites de citoyenneté universitaire (et s'inscrire en tant que lieux de brassage et d'échange, plutôt que lieux de passage et de transit), se basant sur le modèle de la « civic university ». Cette volonté fait écho au souhait de la Métropole de Lyon d'accompagner « l'envie et le pouvoir d'agir » des étudiants en matière de projets citoyens, de projets professionnels, de projets de vie ou encore de projets entrepreneuriaux.



Mobilités et accessibilité : l'enjeu des modes actifs pour mailler les campus

A l'heure de la transdisciplinarité croissante des savoirs/ recherche et du développement d'une logique intégrée de multipolarité, **les questions de mobilités et d'accessibilité sont au cœur des réflexions.**

La représentation des territoires concentrant des sites d'enseignement supérieur comme des « campus thématiques » a eu le mérite de faciliter par le passé une certaine lisibilité du système universitaire métropolitain. Cette lecture territoriale s'estompe pour laisser place à un modèle de « métropole-campus », plus inclusif. La réussite de ce modèle passe par l'élaboration d'un maillage renforcé des connexions inter-sites, par les modes actifs et par les transports en commun. Certains sites universitaires excentrés de l'hypercentre lyonnais ou contraints par une topographie particulière expriment des problématiques liées à la desserte en transports en commun. Plus encore, la saturation des lignes de transport aux heures de pointe vient complexifier des connexions rendues épineuses par des flux toujours plus intenses.

Le développement des modes doux et des modes actifs est devenu un enjeu prégnant pour le devenir des sites universitaires et du territoire. Le public universitaire constitue d'ailleurs un porte-parole de l'évolution des mobilités non carbonées. Une majorité d'établissements observe une transition dans les modes de déplacement, tant de leur personnel que de leurs étudiants, avec une croissance du recours à la pratique du vélo. Pourtant le développement de ces pratiques se heurte à des freins liés aux infrastructures. Les sites périphériques souffrent bien souvent d'une accessibilité limitée pour les mobilités douces du fait d'aménagements non sécurisés. Par ailleurs, les sites ne semblent pas proposer suffisamment d'équipements dédiés (stationnement sécurisé, bornes de recharge etc.). A titre d'exemple, le projet des « voies lyonnaises » séduit les établissements mais la logique du « dernier kilomètre » à l'utilisateur et l'offre servicielle doit être développée de concert pour une meilleure prise en compte de l'usage de l'utilisateur dans les politiques publiques.

2,5 Mds €

Montant du plan de mandat 2021-2026 du SYTRAL.

2026

Année de livraison de la ligne de tramway T9 reliant Vaulx-en-Velin-La Soie à Charpenne en passant par le campus LyonTech-la Doua, de la ligne T6 Nord qui effectuera son terminus à LyonTech-la Doua, et de la ligne de tramway T10 reliant le pôle d'échange multimodal de Gare de Vénissieux au secteur Gerland.

25€/mois

Tarif de l'abonnement mensuel pour les étudiants entre 18 et 25 ans (2022).

L'accès à la pratique sportive : une priorité pour le territoire

L'accès de la communauté universitaire à la pratique et aux équipements sportifs représente un double enjeu :

- D'une part, l'augmentation des effectifs, en cours et à venir, pose la question de l'accès à la pratique sportive dans de bonnes conditions. **Il faudrait deux fois plus d'équipements sportifs pour permettre à tous les étudiants de pratiquer 2h de sport par semaine** au sein des infrastructures de la ComUE.
- D'autre part, considérant **les externalités positives associées à la pratique sportive en matière de santé, de bien être, d'accueil, d'inclusion et de vie des étudiants**, le sujet est à considérer comme un enjeu de santé publique, véritable préoccupation des acteurs universitaires. Cela rejoint également l'ambition exprimée par la Métropole de Lyon d'améliorer la santé des étudiants et des citoyens, outre l'annonce nationale de désigner la pratique sportive Grande cause nationale en 2024.

La mise à jour récente de l'état des lieux du patrimoine sportif des établissements de la ComUE Université de Lyon met en lumière **la difficile adéquation entre l'offre en équipements du territoire et les besoins des étudiants**. Les problématiques de saturation des

équipements, de leur vétusté ou de la grande disparité de dotation, d'organisation et de statut (intégrée au cursus ou non) de la pratique sportive selon les établissements d'enseignement supérieur, soulèvent naturellement la question du recours à des équipements n'appartenant pas aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Pour répondre à ces problématiques, **la mutualisation des équipements sportifs** (entre établissements ou avec les communes) constitue un axe de travail privilégié. Toutefois cette stratégie ne pourra se faire sans investissement dans de nouveaux équipements ou dans la rénovation, la sécurisation, ou encore l'adaptation aux nouvelles pratiques sportives des équipements anciens. Le développement de l'accès aux équipements sportifs se double d'un enjeu **d'adaptation des équipements aux pratiques sportives actuelles et à venir**. Cette adaptation nécessite de mieux connaître les besoins et attentes des étudiants ; l'évolution des pratiques, des usages et des modalités de pratique sont des axes à intégrer dans une réflexion globale. Enfin, l'analyse des besoins en équipements sportifs fait émerger un besoin de coordination inter-établissements pour porter les enjeux auprès des collectivités et pour définir une politique sportive à l'échelle du site.

109

Nombre d'équipements sportifs au sein des établissements rattachés à la ComUE en 2021.

40%

Pourcentage des équipements couverts en mauvais état et n'ayant pas fait l'objet d'une maintenance régulière en 2021.

63 M€

Coût estimé de la rénovation, sans transformation de l'usage, du parc d'équipements sportifs des établissements de la ComUE sur le périmètre métropolitain lyonnais.



Logement étudiant : une dynamique de développement à poursuivre

Le nécessaire rattrapage de l'offre de logement étudiant a constitué l'une des grandes réussites du premier SDU, **le nombre de logements sociaux étudiants sur le territoire métropolitain ayant progressé de 5,8 places pour 100 étudiants en 2009, à 7,4 places pour 100 étudiants en 2017.** Toujours est-il que ces efforts sont encore loin de l'objectif national (10 places pour 100 étudiants) et restent à renforcer.

Malgré une politique proactive et ambitieuse, engagée par les acteurs publics locaux en matière de construction et de rénovation de logements sociaux étudiants ces dernières années, nous assistons, à l'échelle de la métropole de Lyon, à un phénomène de pénurie foncière avéré, obérant la capacité de production de logement social étudiant. Parallèlement, les effectifs étudiants augmentent plus vite que le rythme de production, et la crise sanitaire a exacerbé les situations de précarité existantes pour les étudiants. Il est donc aujourd'hui nécessaire de maintenir, voire d'accroître encore la dynamique actuelle de production de logements, afin de garantir une offre suffisante, conforme aux standards actuels et respectueuse de l'environnement. Conjugué à cette carence constatée, le coût des loyers à Lyon, supérieur à celui des grandes métropoles hors Paris, risque à terme de pénaliser la qualité de vie des étudiants. La Métropole de Lyon s'est, en ce sens, engagée dans la mise en place d'une politique d'encadrement des loyers. La gouvernance unique, mise en place par la dynamique du premier SDU comme les investissements massifs réalisés en la matière par les acteurs publics, devraient

permettre d'atténuer cette pénurie avec un objectif de production annuelle moyen de 630 places supplémentaires en logement conventionné dans les 6 prochaines années, correspondant à un scénario volontariste visant à offrir 8,9 places pour 100 étudiants.

De nouveaux « modes d'habiter » émergent, tout en restant relativement faibles en volume (ex : l'habitat intergénérationnel, la colocation solidaire ou d'hospitalité...) et demandent à être accompagnés plus encore dans leur développement.

Les logements étudiants présentent la spécificité de témoigner d'un taux de vacance élevé, notamment entre mars et juillet. Une meilleure gestion

« **chronotopique** » des logements étudiants permettrait d'accueillir différentes typologies d'étudiants en fonction des temporalités, voire même d'autres publics. Cela pourrait passer par une coordination des gestionnaires de logements étudiants avec des politiques d'alternance ou de stages portées par les établissements.

L'implantation de nouveaux sites d'hébergements étudiants doit être pilotée de manière proactive au niveau du territoire métropolitain. En effet, la politique de rééquilibrage territorial portée par la Métropole de Lyon passe notamment par le levier du logement étudiant. Toutefois, il convient de garder à l'esprit que ces implantations doivent se faire au regard de la présence de connexions (en transports en commun et modes doux) aisées avec les établissements universitaires, et en tenant compte de la forte appétence des étudiants « à consommer des aménités urbaines ».

35%

Part du parc locatif privé diffus au sein du parc global de logement utilisé par les étudiants en 2017

335

Nombre de résidences dédiées aux étudiants (soit un peu plus de 37 800 lits) dont disposait le territoire métropolitain à la rentrée 2022

+5,95%

Taux de croissance des loyers lyonnais en 2020, soit une des plus fortes augmentations en France





Vers un (ré)équilibrage territorial

La géographie universitaire s'oriente depuis plusieurs années peu à peu vers la forme d'une « métropole-campus », aux implantations diffuses et insérées dans le tissu urbain (par opposition à l'ancien modèle des « campus polarisants »). Cet état de fait et cette stratégie font aujourd'hui consensus, aussi bien au sein de la Métropole de Lyon qu'au sein des établissements universitaires. Durant la dernière décennie, la stratégie

menée pour répondre aux ambitions liées à l'attractivité et au rayonnement du territoire, dont universitaire, a eu des effets de polarisation de l'ESR sur le centre de Lyon et de Villeurbanne. Aujourd'hui, la Métropole de Lyon porte une stratégie de rééquilibrage territorial tandis que les établissements visent à se rapprocher de la société et de ses habitants. **Une plus grande porosité entre la ville et l'université** se dessine ainsi peu à peu, tant en matière

d'architecture urbaine que d'usages. Pour l'heure, les chefs d'établissements de la ComUE Université de Lyon priorisent de manière unanime une intervention sur les campus existants, pour renforcer leur intégration urbaine et le partage d'expériences ou d'équipements. Mais à moyen terme, les efforts pourront porter sur l'implantation de nouveaux sites en dehors de la ville-centre dans une logique d'essaimage multipolaire.

Lutter contre la précarité étudiante

Accentué par la crise sanitaire, qui a eu un « effet loupe » révélant la fragilité des conditions de vie de certains étudiants tout en aggravant considérablement certaines situations, **la nécessité d'anticiper les besoins en matière de dispositifs d'accompagnement concernant les conditions de vie étudiante est aujourd'hui, plus que jamais, indispensable.**

La précarité peut toucher l'ensemble des étudiants sous différents domaines de vie, interdépendants : logement, santé, transports, alimentation, aspect vestimentaire, équipement numérique, vie sociale, précarité énergétique, précarité menstruelle.

Au vu de la diversité des situations des étudiants en difficulté, l'évaluation de la précarité nécessite de tenir compte de l'aspect multidimensionnel de la notion. Ainsi, trois facteurs interdépendants peuvent constituer une grille de lecture globale, tenant compte des différents aspects situationnels (cf schéma ci-contre).

La poursuite d'études supérieures comme activité principale est conditionnée par :

- L'attribution d'aides apportées d'abord par les parents (aux formes très diverses, mais dont 42% des étudiants dépendent majoritairement),
- L'obtention d'aides publiques dédiées,
- L'exercice d'activités rémunérées plus ou moins importantes, et plus ou moins compatibles avec les études.

Il est constaté un phénomène significatif de non-recours aux aides

publiques, et ce pour de multiples raisons (refus moral, perception subjective de l'étudiant de sa propre situation, méconnaissance des aides, a priori sur l'éligibilité, et manque d'accompagnement dans les démarches). Avec 75% de décohabitants, la population étudiante lyonnaise est proportionnellement plus exposée au niveau moyen élevé des loyers et à une aide matérielle limitée de la part des parents.

Face à la précarité, deux publics étudiants sont identifiés comme particulièrement à risque : les étudiants salariés et les étudiants internationaux (hors programmes d'échanges).

La santé, physique et mentale, constitue un des facteurs de vulnérabilité des étudiants. Aussi, ce sujet, et notamment les actions de médecine préventive, et les solutions pour améliorer la santé mentale des étudiants, est réaffirmé comme un sujet clé, dont le traitement collectif est nécessaire.

Le besoin d'accompagnement des étudiants dans leur hygiène de vie (sommeil, addiction, gestion du stress, des écrans, alimentation...) constitue également une préoccupation, qui pourrait être traitée au travers de campagnes de communication et de formation de personnels médicaux, ou d'enseignants sur ces sujets. Sur l'ensemble de ces problématiques, une action collective et coordonnée dans le cadre du SDU et du SDVE en matière de précarité et de santé étudiantes est indispensable.



■ FACTEURS OBJECTIFS

Revenus
Ressources disponibles

■ FACTEURS SUBJECTIFS

Perception de sa propre situation
Comparaison à une situation antérieure

■ ACTIONS PUBLIQUES

Reconnaissance de l'existence d'une problématique via la mise à disposition d'une aide

40%

Pourcentage d'étudiants, au niveau national, travaillant pendant leur année universitaire. La moitié considère que leur activité est indispensable pour vivre.

32,5%

Pourcentage des étudiants du territoire métropolitain boursiers en 2020.

55 600

Nombre d'étudiants bénéficiant d'aides aux logements sur la métropole en 2021 (soit une estimation de 70 ME pour une année universitaire de 10 mois).



Les deux premiers axes du SDVE ont justement pour ambition de :

- « Soutenir le bien-être étudiant » en agissant sur l'offre de soins, la prévention des comportements à risques, en soutenant les pratiques artistiques et culturelles des étudiants, en accompagnant le développement de lieux de vie étudiante et de nouveaux usages, en promouvant une alimentation équilibrée, et développant la pratique sportive étudiante ;
- « Faciliter l'accès aux droits des étudiants » en agissant sur le renforcement de l'information et l'accompagnement dans les démarches

administratives, en se rapprochant des publics spécifiques (internationaux, boursiers, en situation de handicap), en promouvant l'égalité dans tous les aspects de la vie étudiante.

Le SDU devra plus particulièrement permettre :

- D'assurer l'accueil des étudiants au sein du territoire métropolitain dans de bonnes conditions, quel que soit le site d'études ;
- D'anticiper et de répondre aux futurs besoins des étudiants du territoire ;
- De mettre en place des accompagnements spécifiques et adaptés à ces besoins.

11%

(soit environ 20 000 étudiants) Pourcentage des étudiants ayant admis avoir refusé de voir un médecin pour des raisons financières en 2016.

95%

Pourcentage des étudiants étrangers ne bénéficiant d'aucune bourse française.

4 millions

Nombre de repas servis chaque année dans les restaurants universitaires et cafétérias du CROUS de Lyon.

7 241

Nombre d'étudiants qui ont été accompagnés par les travailleurs sociaux du CROUS de Lyon en 2020.

Articuler économie et recherche pour transformer le territoire

Riche d'une dynamique entrepreneuriale depuis 10 ans (30 000 créations d'entreprises par an, plus de 1 000 start-ups créées) et dotée d'un socle industriel résilient (+ 2 000 nouveaux emplois industriels en 2021/2022), la Métropole de Lyon peut s'appuyer sur sa richesse et sa diversité d'entreprises pour s'engager dans d'ambitieuses transitions. Véritable « réservoir de talents », la communauté universitaire joue un rôle considérable dans un développement métropolitain équilibré et les transitions du territoire. L'examen des liens entre les établissements et les entreprises laisse apparaître des relations très développées, ce qui en fait une spécificité du tissu socio-économique lyonnais. En témoigne le nombre de campus ouverts aux entreprises ces dernières années (exemple : immobilier dédié aux entreprises sur le campus LyonTech-la Doua ou de Vetagro Sup). Le dynamisme de la communauté universitaire s'illustre également par les 142 inscrits au Diplôme d'Étudiant Entrepreneur (DEE) et les 102 projets incubés par le Centre d'entrepreneuriat en 2021. Néanmoins, force est de constater que **les PME restent encore bien trop souvent éloignées de l'enseignement supérieur et de la recherche**. Par ailleurs,

les établissements témoignent de marges de progression nécessaires dans leurs relations avec les services de la Métropole de Lyon. C'est pourquoi le besoin d'une démarche « comptes clés » fonctionnant sur le principe d'un interlocuteur unique a émergé. Sur le volet de la recherche, il semble nécessaire de **mieux travailler la relation avec les laboratoires de recherche pour maximiser l'effet de levier sur les politiques publiques de transition**. Les relations entre le monde de la recherche et les services de la Métropole de Lyon existent, mais sont à renforcer. La pénurie de main d'œuvre dans certains secteurs en tension génère un réel besoin d'intervention sur la **formation aux métiers stratégiques pour le devenir du territoire**, son bien-être et sa durabilité (industrie, environnement, santé, éducation... etc.). La crise des talents et la **gestion prévisionnelle des emploi-compétences** émergent alors comme des sujets montants à prendre en considération dans les politiques publiques. L'adaptation des entreprises aux nouveaux défis environnementaux apparaît elle aussi comme une nécessité qui génère des besoins en compétences adaptées. Elles font face à des besoins

4€

montant des retombées économiques sur le territoire pour 1€ investi sur l'ESR.

+20%

pourcentage d'emplois créés depuis 2019 sur le territoire métropolitain contre 13% en France et 14% en région Auvergne Rhône-Alpes.

1,8

indice de tension relative qui mesure les difficultés de recrutement sur le territoire métropolitain (DIRECCTE, 2018). Il s'agit du taux le plus élevé de la Région.

importants de ressources humaines qualifiées auxquels l'écosystème de l'enseignement supérieur métropolitain peut répondre. **La Métropole de Lyon pourrait ici jouer un rôle d'ensemblier pour faciliter la mise en adéquation de l'offre et de la demande, en formation initiale comme tout au long de la vie**. La Métropole de Lyon s'engage en outre en faveur de l'entrepreneuriat. Celui-ci s'est considérablement développé ces dernières années au sein des établissements (plusieurs incubateurs propres aux établissements) et de la ComUE Université de Lyon, largement soutenu par la mise en place de deux outils : le Centre d'Entrepreneuriat Lyon-Saint-Etienne et la Fabrique de l'Innovation. Le Centre d'Entrepreneuriat oriente déjà fortement son offre d'accompagnement vers les projets entrepreneuriaux à impact (écologiques et sociaux) ainsi que les modèles de gouvernance et d'actionnariat coopératifs. Cette offre correspond à une demande de plus en plus forte des étudiants désireux d'entreprendre mais de manière engagée et responsable. **Ces deux offres, au potentiel avéré, nécessitent une consolidation en termes d'ambitions et de gouvernance pour déployer toute leur capacité**.



Transitions énergétique et environnementale : une nécessaire coordination des stratégies

241 116 m²

surfaces de bâtiments des établissements membres de la ComUE Université de Lyon dont l'enveloppe a été rénovée entre 2015 et 2020

36%

part d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie finale des établissements membres de la ComUE, contre 5% en 2015

16%

diminution, entre 2015 et 2019, des consommations d'eau potable des établissements membres de la ComUE (à mètres carrés constants)

La Métropole de Lyon est engagée sur plusieurs dimensions d'intérêt pour la communauté universitaire, notamment au travers d'actions et de documents stratégiques (Plan Climat Air Énergie Territorial, Schéma Directeur des Énergies...).

Le soutien à la transformation écologique et énergétique, ainsi que la décarbonation, représentant des thèmes centraux pour l'engagement de la communauté universitaire, font l'objet d'un fort investissement de la Métropole de Lyon.

La transition de la communauté universitaire est, elle aussi, amorcée, via notamment des documents d'orientation (Transition Énergétique et Ecologique

- TEE-, Stratégie de site, SDU 2010-2020) ainsi que des actions thématiques. Toutefois, cette mutation appelle aujourd'hui un investissement de plus grande ampleur.

Le passage du mode actuel de production et de consommation à un mode plus durable et plus circulaire constitue, aux yeux des acteurs de la communauté universitaire, et en particulier des étudiants, un sujet majeur dont la ComUE Université de Lyon doit se saisir. Cette ambition constitue notamment un des axes transversaux du SDVE 2022-2027. Et parce que les effets d'un engagement de la communauté universitaire sont potentiellement massifs, une action conjointe, dans cette

direction, avec la Métropole de Lyon, représente une véritable nécessité, mais également un levier d'ampleur pour mettre œuvre les transitions du territoire, via la formation d'étudiants-citoyens.

Ainsi, **les moyens humains et financiers semblent insuffisants au sein des structures. Les liens sont à renforcer entre les services œuvrant à la transition écologique au sein de la Métropole de Lyon et de la communauté universitaire.** En outre, la formalisation d'une vision écosystémique et partagée permettra de faire davantage adhérer les acteurs de la ComUE Université de Lyon et du territoire à la démarche entreprise.



03

Grandes orientations et pistes d'actions

Afin de relever ces défis, la Métropole de Lyon et les acteurs universitaires s'engagent dans une stratégie volontariste fondée sur trois orientations stratégiques :

- Une communauté universitaire motrice des Transitions du territoire
- Une Métropole au service du bien-vivre des étudiants
- Une Université connectée à son territoire, proche des habitants et des acteurs socio-économiques

Ces orientations stratégiques seront le fil rouge autour duquel seront mobilisés tous les partenaires impliqués dans la mise en œuvre du SDU.

Pour concrétiser et incarner ces trois orientations stratégiques, un ensemble de pistes d'actions a été imaginé au cours des différents ateliers de travail conduits.

Ce SDU se veut une démarche agile, un espace de collaboration. Les pistes d'actions constituent une plateforme d'idées ou d'inspirations à disposition de chaque acteur ou collectif d'acteurs impliqués dans le développement universitaire. Elle permettra d'alimenter la démarche dans le temps en fonction des priorités définies collectivement. Elles sont complétées d'un plan d'action à horizon 2026, sur lequel la Métropole de Lyon et la ComUE Université de Lyon s'engagent conjointement.

Les pistes d'actions retenues pour la feuille de route opérationnelle 2023-2026 sont signalées par ces indicateurs :



**1. Une communauté universitaire motrice
des transitions du territoire**

**2. Une Métropole au service du bien-vivre
des étudiants**

**3. Une Université connectée à son territoire, proche
des habitants et des acteurs socio-économiques**

Une communauté universitaire motrice des transitions du territoire

Dans un contexte de nécessaire réduction des impacts environnementaux, l'enjeu de l'évolution vers un nouveau modèle économique et social apportant une solution globale et pérenne aux grands enjeux environnementaux est au cœur de l'action du territoire.

Les acteurs universitaires ont déjà opté, pour beaucoup, pour des stratégies de développement de leur établissement au service de la transition écologique. La Métropole de Lyon et la communauté universitaire ont donc décidé d'unir leurs forces autour de cet objectif commun.

La recherche, levier de transformation du territoire

Poursuivre le rapprochement entre le monde de la recherche et la Métropole de Lyon constitue un levier clé pour **accélérer la transition du territoire**. Ceci passe par un appui plus fréquent et plus approfondi du monde de la recherche aux travaux métropolitains : il s'agit à la fois de mobiliser davantage l'expertise de nombreux enseignants chercheurs sur des sujets complexes et de considérer les campus et plus globalement le territoire comme **un terrain d'expérimentation « grandeur nature »**. La Métropole de Lyon pourrait alors amplifier son rôle de territoire démonstrateur en matière de développement durable. S'appuyer sur la recherche doit permettre de faire progresser les politiques publiques, comme de les évaluer. Soutenir la recherche, motrice des

transformations sociales, environnementales ou encore énergétiques permet également de **contribuer à la diffusion des savoirs**, de former des citoyens éclairés et de les aider à faire preuve d'esprit critique. De manière concrète, il s'agira d'aider à valoriser les travaux de recherche existants, en les éditorialisant et en les diffusant pour sensibiliser et mobiliser sur les enjeux de la transition en mettant sur la « place publique » des débats, en acceptant nécessairement la controverse.

ENJEUX

- Faciliter la connaissance réciproque entre la Métropole de Lyon et les laboratoires de recherche du territoire, accélérer le partage de la connaissance
- Travailler à l'appropriation et à la valorisation des travaux de recherche déjà conduits et utiles à l'évolution environnementale du territoire
- Accepter la mise en débat des connaissances plurielles autour d'un même sujet
- Créer du débat contradictoire grâce aux travaux de recherche pour favoriser la cohésion sociale
- Créer un dialogue et un mode de travail plus étroit entre la recherche et les décideurs politiques, afin de favoriser l'avènement de politiques publiques co-construites et éclairées par l'excellence scientifique territoriale

CHANTIERS ET PISTES D'ACTIONS



Éclairer les politiques Publiques par l'apport des Travaux de recherche

↳ Créer un comité scientifique auprès des élus de la Métropole de Lyon jouant un rôle de Think and Do Tank, permettant d'anticiper les enjeux majeurs des politiques publiques de demain, et d'éclairer celles d'aujourd'hui.

↳ Financer, via la Métropole de Lyon, des thèses de recherche, notamment sur des sujets de sciences humaines et sociales.

Perspectives 2023 : en lien avec les politiques publiques, mobilisation de l'expertise des chercheurs du Collegium de Lyon.

Développer la formation et l'acculturation communes des élus/techniciens/chercheurs autour des enjeux de la transition écologique et environnementale

↳ Créer « l'école de la transition » entre la Métropole de Lyon et l'Université, ou labelliser dans ce sens des formations déjà existantes : offres de formation dédiée aux élus, agents, enseignants et chercheurs permettant un échange de connaissances, de compétences et d'expertises.

Diffuser les savoirs et mobiliser la société

↳ Organiser des temps de débats, de rencontre entre élus, chercheurs, étudiants citoyens sur le principe d'un forum lors "des journées de la transition environnementale".

↳ Conforter, interfacer et faire évoluer les dispositifs de médiation "Sciences et Société" (ex Boutique des Sciences, Public Factory, Fabrique de l'innovation).

↳ Éditorialiser des travaux de recherche et mettre en lumière des événements clés liés au développement durable, ouverts à tous pour valoriser les travaux de recherche vis-à-vis du grand public en créant une « saison de la transition écologique et environnementale ».



Amplifier le pouvoir d'agir des étudiants

Les étudiants expriment **une attente forte pour être formés aux enjeux liés aux transitions** et être impliqués dans les actions du changement. Il s'agit donc d'éveiller, de révéler et de faire grandir la capacité d'action de chacun, étudiant, enseignant ou chercheur. Cet axe stratégique vise à développer le pouvoir d'agir de la communauté universitaire pour susciter les initiatives de chacun. Cette « encapacitation » (terme plus souvent utilisé sous sa forme anglo-saxonne « empowerment ») vise également à **rendre les étudiants acteurs de leur vie personnelle, professionnelle ou entrepreneuriale**. Il est nécessaire aujourd'hui d'accompagner l'autonomisation progressive des étudiants-citoyens en encourageant les initiatives étudiantes, aux visages pluriels : engagement associatif, développement des *soft skills*, césure universitaire, emploi étudiant... La Ville de Lyon et la Métropole de Lyon, via leur service commun, s'engagent à poursuivre leurs efforts visant à

améliorer la qualité d'accueil des étudiants. Leurs actions répondent aux axes stratégiques suivants : intégrer les étudiants dans la Cité en facilitant l'accès à la culture et aux événements du territoire, soutenir les projets étudiants en valorisant la créativité et l'innovation, promouvoir les actions interculturelles, d'accueil et d'hospitalité.

Afin d'amplifier encore davantage ces actions, et après avoir fondé son diagnostic des besoins sur l'enquête menée auprès de la communauté étudiante dans le cadre de l'élaboration du SDVE, le SDU choisit de se déployer en associant le public étudiant sous des formes participatives diverses. **La parole doit lui être donnée, son engagement salué et valorisé**. Les étudiants seront donc associés à la gouvernance du SDU et une « convention étudiante » sera organisée tous les deux ans. Toujours dans une quête de sens, d'engagement et d'autonomie, le public

ENJEUX

- Susciter et accompagner l'entrepreneuriat étudiant, en particulier à impact
- Accompagner les initiatives étudiantes et citoyennes, en particulier en faveur de la protection de l'environnement ou de la lutte contre le changement climatique
- Accompagner les étudiants dans la maturation de leur parcours de vie et d'études
- Soutenir la réussite des étudiants en conciliant mieux les temps d'études et les temps salariés
- Accompagner la pratique des « jobs » étudiants,
- Valoriser l'entrepreneuriat, les *soft skills*, la césure et l'engagement au sein des cursus.
- Stimuler le pouvoir d'interaction et d'ouverture sur la ville des initiatives étudiantes
- Sensibiliser les étudiants sur la posture entrepreneuriale

étudiant se tourne de plus en plus vers **l'entrepreneuriat, en particulier à impact, lequel revêt une importance capitale au sein de la stratégie de développement universitaire.** Le Centre d'Entrepreneuriat comme la Fabrique de l'innovation œuvrent d'ores et déjà au service de cette stratégie en développant la posture entrepreneuriale et la « culture du faire » des étudiants. **Ces ressources précieuses méritent désormais d'être consolidées et adaptées pour répondre à l'ambition du territoire en matière de transitions économiques, écologiques, sociales et coopératives.** Il s'agira à la fois de travailler sur l'adaptation des offres de services et des moyens mais également d'interroger la gouvernance, laquelle se veut partenariale et ouverte au monde socio-économique :

- Prendre appui sur le Centre d'entrepreneuriat Lyon Saint-Etienne afin de développer encore plus l'entrepreneuriat

étudiant, en particulier à impact.

- La Fabrique de l'innovation contribuera également à alimenter la stratégie en poursuivant et en amplifiant la valorisation des compétences des étudiants et les ressources technologiques des établissements du site au service des entreprises et institutions en recherche d'innovation
- Enfin, les études supérieures constituent par essence une étape de passage de la jeunesse à l'autonomie de l'adulte. Elles sont une période de construction des citoyens d'aujourd'hui et de demain. Afin d'accompagner **la maturation de leur parcours de vie et d'études,** et surtout afin de garantir leur réussite, les étudiants méritent d'être soutenus dans leurs choix d'orientation ou de réorientation, comme dans les activités salariées qu'ils peuvent être amenés à exercer afin de financer leurs études.



CHANTIERS ET PISTES D'ACTIONS



Encourager et accompagner l'engagement et les initiatives étudiantes

↳ Accompagner et soutenir l'émergence de projets étudiants d'implication dans la cité, ou en faveur de l'environnement au sein du Centre d'entrepreneuriat Lyon Saint-Etienne.

↳ Mettre en place une plateforme d'appel à initiatives et de mise en relation avec des associations ayant besoin de bénévoles.

↳ Instaurer et animer une "Convention étudiante" permettant d'associer les étudiants dans l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie ESR de la métropole en ayant recours à des outils de participation innovants.

Améliorer les conditions de travail des jobs étudiants

↳ Contribuer au développement de jobs étudiants sur les campus.

↳ Définir un cadre, une charte qui engage les entreprises à respecter des principes fondamentaux en matière de job étudiant.

↳ Sensibiliser les étudiants sur leurs droits au travail et accompagner les établissements d'ESR dans ce travail d'information.

Sensibiliser à l'entrepreneuriat

↳ Valoriser davantage l'entrepreneuriat étudiant au sein d'événements ou de réseaux (du type de la plateforme LYVE).

↳ Identifier, sensibiliser et former les référents entrepreneuriaux au sein des établissements.



S'engager en faveur des transitions

Par essence transversal, le sujet des transitions nécessite une action conjointe de la part de l'ensemble des acteurs, dans le cadre d'une gouvernance adaptée.

La ComUE Université de Lyon entend en effet mener dans les années à venir **un projet de grande transformation écologique**, contribuant ainsi aux objectifs du Plan Climat Air Energie de la Métropole de Lyon à horizon 2030 et 2050, qui eux-mêmes concourent aux objectifs nationaux.

La qualité des liens entretenus entre la Métropole de Lyon et les acteurs universitaires est clé pour une bonne articulation entre les démarches engagées sur le sujet par chacun. Par conséquent, le SDU vise à devenir un outil majeur **pour faire converger ces trajectoires stratégiques**.

Les sites universitaires pourront servir de lieux d'expérimentation, d'exemplarité ou de démonstration des solutions de demain.

Enfin, le travail de **sensibilisation et de**

formation aux enjeux environnementaux engagé par le Ministère par une formation obligatoire pour tous les premiers cycles d'ici 2025, sera conforté auprès des parties prenantes, étudiants, enseignants, personnels universitaires... Il s'agit de les mobiliser pour devenir acteurs ou ambassadeurs d'un nouveau « modèle de vie et de ville » équilibré et décarboné.

ENJEUX

- Mobiliser, sensibiliser et former les étudiants et personnel universitaire aux enjeux écologiques
- Utiliser les sites universitaires comme terrain d'expérimentation des solutions de demain en prenant davantage appui sur les expertises présentes localement
- Faire de l'Université un territoire exemplaire en matière de sobriété énergétique et environnementale

CHANTIERS ET PISTES D'ACTIONS



Définir un cap commun et une gouvernance partagée autour de la transition environnementale

↳ Mettre en place une instance de discussions à l'échelle de la communauté universitaire pour permettre aux enseignants, chercheurs, étudiants et autres de co-porter la démarche de transition, environnementale dans un premier temps, du territoire.

Renforcer l'exemplarité de l'Université.

↳ Soutenir et conseiller les établissements dans l'obtention du label DDetRS (label développement durable des établissements d'enseignement supérieur et de recherche).

↳ Instaurer un cadre permettant au site universitaire lyonnais de jouer un rôle d'expérimentation ou « d'apporteur de solutions » pour la transition du territoire.

↳ Dresser un inventaire des spécialités liées aux transitions dont disposent les établissements.

↳ Faire du site universitaire lyonnais un terrain d'expérimentation.

Sensibiliser et mobiliser la communauté universitaire

↳ Banaliser une journée pour informer et sensibiliser la communauté universitaire sur les enjeux de transition écologique.

↳ Tisser un réseau d'étudiants ambassadeurs de la transition.

↳ Mettre en place un programme de formations à l'échelle du site pour former les étudiants aux enjeux de transition (exemple : « Fresque du climat »).

Une Métropole au service du bien-vivre des étudiants

Le nouveau SDU se donne pour ambition d'améliorer le bien-être des étudiants et du personnel universitaire.

En effet, si le territoire de la métropole lyonnaise est « hyper-attractif » en particulier depuis les années 2000, un des corollaires de ce succès réside dans **la tension générée sur l'offre de services et d'équipements aux citoyens**, et notamment aux étudiants (logement, transports, équipements sportifs...). De ce fait, la Métropole de Lyon s'investit aux côtés de la ComUE Université de Lyon, des établissements d'ESR, de l'Etat et du CROUS de Lyon dans une stratégie de « rattrapage » au service de l'amélioration des conditions de vie de la communauté universitaire. Consciente que les établissements attendent d'elle un exercice approfondi de ses compétences fondamentales, la Métropole de Lyon établit un nouveau contrat de réciprocité avec la communauté universitaire. Elle s'engage ainsi à œuvrer à l'amélioration de la qualité de vie des étudiants. En retour, il est attendu des établissements un rôle moteur de porteurs de projets innovants au service de la transition du territoire, vers un nouveau modèle économique et social, garant des enjeux environnementaux.

Renforcer et rendre plus accessible le parc de logements étudiants

À l'échelle nationale comme au sein de la métropole de Lyon, la production de logements se heurte à un phénomène de **pénurie foncière** et de **renchérissement des projets** qui pénalise particulièrement le logement social étudiant. Dans le même temps, les effectifs étudiants augmentent fortement et viennent mécaniquement **creuser le déficit** de logements. Ainsi des efforts très concrets et chiffrés de production de logements sociaux sont attendus. Ils devront aussi composer avec les **impératifs de transition énergétique** et de sobriété foncière, et ainsi être compatibles avec l'objectif de zéro artificialisation nette des sols (dans le cadre de la démarche ZAN promulguée par la loi Climat et résilience du 22 août 2021). D'autres leviers d'action pourront ainsi être activés en matière d'offre de services, de dispositifs de communication ou de modes de gestion innovants. En particulier, le SDU soutiendra les actions menées dans le cadre du SDVE en faveur de la communication auprès des étudiants et

ENJEUX

- Poursuivre la réhabilitation des logements (y compris dans le parc privé diffus)
- Investir dans la rénovation énergétique et lutter contre la vétusté (hygiène, isolation...)
- Promouvoir de nouvelles formes de construction et de nouveaux modes d'habiter (cohabitation solidaire, colocation citoyenne...)
- Dans un objectif d'optimisation chronotopique, mettre en place une gestion agile des logements face à des rythmes étudiants qui nécessitent de la souplesse (ex : alternants, stages...) en créant notamment des accords avec les établissements
- Optimiser également l'usage des logements étudiants en proposant une occupation durant les vacances universitaires ou travailler sur les rythmes universitaires eux-mêmes
- Favoriser une meilleure connaissance des aides et des différentes offres de logements abordables disponibles en informant les étudiants en amont de leur arrivée sur le territoire, comme pendant leurs études
- Encourager les étudiants à anticiper et déposer des demandes de logement simultanément auprès de l'ensemble des organismes gestionnaires de logements sociaux étudiants (CROUS, bailleurs sociaux...)

CHANTIERS ET PISTES D'ACTIONS



Faciliter l'accès aux droits, à l'information et à l'offre de logements pour les étudiants

- ↳ Créer une plateforme commune de recensement de l'ensemble de l'offre de logements dédiés aux étudiants, en particulier l'offre sociale.
- ↳ Créer un service dédié à l'accueil de l'étudiant, notamment sur les enjeux de logement, ouvert dès le printemps.
- ↳ Expérimenter un dispositif permettant de compenser la perte partielle d'APL pour les colocataires.

Investir de manière volontariste dans l'offre de logements sociaux étudiants

- ↳ Définir collectivement et de manière régulière un objectif pluriannuel de production de places supplémentaires (objectif de 630 places supplémentaires actuellement) et y allouer les moyens nécessaires (financiers, fonciers, techniques).

Perspectives 2023 : étude relative aux besoins en matière de logements sociaux étudiants – ComUE Université de Lyon, avec le soutien de la Métropole de Lyon, du Rectorat de l'Académie de Lyon, du CROUS de Lyon et d'ABC HLM.

Accélérer la mise sur le marché de nouvelles formes de logement

- ↳ Susciter, accompagner et optimiser les nouvelles formes de logements à finalité sociale (colocations à projet et logements intergénérationnels) pour les aider à atteindre une taille critique.
- ↳ Expérimenter, au travers d'une opération phare, une gestion agile du logement adaptée à des publics mobiles sur des périodes courtes (ex : alternants, chercheurs étrangers, stagiaires...).

de la mutualisation des espaces de vie étudiante. **Des initiatives expérimentales pourront également être testées ou démultipliées**, comme les nouveaux modes d'habitats partagés, solidaires ou intergénérationnels. Des mesures pourront également viser à optimiser l'usage des bâtiments dans le temps dans un objectif de sobriété foncière, selon une logique

« chronotopique » (accueil de différents publics par alternance, en fonction des temporalités). Par ailleurs, outre le déséquilibre quantitatif marqué entre l'offre et la demande de logements sociaux, il subsiste une grande complexité d'accès à l'information et une problématique de **non-recours aux droits** des étudiants.





Développer les mobilités actives pour un maillage territorial décarboné

L'arrivée des Voies Lyonnaises et le développement de nouvelles lignes structurantes de transports en commun constituent des maillons clés de la stratégie mobilité de la Métropole de Lyon en permettant un meilleur maillage du territoire (notamment des campus) pour des mobilités décarbonées et accessibles à tous.

Les étudiants, et notamment les primo-arrivants, sont par essence de grands consommateurs de mobilité et **ne disposent pas toujours des connaissances et équipements nécessaires** pour répondre à leurs besoins. En outre, la mobilité étudiante pose bien souvent le problème du dernier kilomètre. « Dernier segment d'une séquence de déplacements qui n'est pas couvert par l'offre de transport public »,

mixant bien souvent et de façon peu aisée différents modes (actifs comme doux) de déplacements, il nécessite d'être couvert et sécurisé.

Renforcer au sein du SDU ce sujet de la mobilité participe également à faire des étudiants et personnels présents sur les campus des ambassadeurs du changement vers les modes de déplacement doux.

En ce sens, **les campus pourront être considérés comme des lieux d'expérimentation**, démonstrateurs des nouvelles formes de mobilité, se traduisant notamment par : un bouquet de services adéquat, une accessibilité en mode doux renforcée, sécurisée et facilitée, une billettique adaptée et une gouvernance dédiée.

ENJEUX

- Sécuriser les mobilités étudiantes du premier au dernier kilomètre
- Dans une logique d'encouragement du développement des mobilités actives sur les sites universitaires, développer, au sein des campus, une offre servicielle pérenne, facilitatrice pour les utilisateurs et créatrice de lien social (services de réparation de vélo, points info, douches, recharges électriques, espaces de coworking, initiation à la mécanique vélo...)
- Améliorer la signalétique pour un accès facilité aux campus via les modes doux
- Accompagner le passage aux modes actifs en proposant des sorties en groupes, voire du covoiturage vélo, dans le but de développer la pratique et de rassurer les utilisateurs isolés
- Mettre en place une tarification égalitaire entre les étudiants
- Déployer une billettique unique pour les moyens de déplacement utilisés par les étudiants
- Utiliser les campus comme des lieux d'expérimentation, démonstrateurs des nouvelles formes de mobilités
- Instaurer une gouvernance partagée autour des « mobilités universitaires » et définir collectivement une ambition à inscrire dans le Plan de Déplacements Urbain et le futur Plan de Mobilités (PDM), à l'échelle du périmètre de SYTRAL Mobilités
- Sensibiliser les primo-arrivants sur le bouquet de services en matière de mobilités du territoire

CHANTIERS ET PISTES D'ACTIONS



Développer une gouvernance partagée autour des mobilités étudiantes

↳ Mettre en place une gouvernance partagée et une stratégie commune pour la mobilité étudiante.

↳ Expérimenter un dispositif pilote d'observation de la mobilité étudiante.

Déployer une billettique, une tarification et une offre de services globales adaptées à la multimodalité

↳ Concevoir une billettique intégrée sur tout le bouquet mobilité (TER, SYTRAL, VéloV, Citiz... etc.).

Encourager et accompagner le développement des modes actifs

↳ Améliorer la signalétique des modes doux existants dans/vers les campus.

↳ Développer des pôles de services regroupant en un point un package de services liés aux nouvelles mobilités actives (bornes de recharge, douches, espaces de travail, outils de réparation vélo...) accessibles à tous les étudiants de la ComUE Université de Lyon.

↳ Déployer une "stratégie du dernier kilomètre" en lien avec le développement à venir des Voies Lyonnaises pour assurer une prise en compte optimale des besoins des usagers (voirie, fléchage...).

↳ Accompagner les étudiants à opérer une bascule entre leur mode de transport habituel et un autre plus vertueux à travers notamment des événements/challenges mobilités/animations/sorties vélo en groupe...

Perspectives 2023 : favoriser le recours des étudiants au dispositif Free VeloV, désormais ouvert à l'ensemble des étudiants résidents du territoire métropolitain.

Précarité et santé : informer et accompagner les étudiants

La récente crise sanitaire a mis en lumière d'importants manques en matière d'accompagnement, sur l'ensemble des facteurs pouvant fragiliser la situation des étudiants. Ainsi, les acteurs disposent aujourd'hui d'une meilleure visibilité sur les points à améliorer en matière de santé étudiante et plus largement sur des thématiques pouvant faire basculer des étudiants dans une situation de précarité. Ce besoin d'accompagnement adresse **deux types de publics particulièrement vulnérables : les étudiants internationaux et les étudiants salariés**, contraints d'assumer un emploi étudiant en parallèle de leurs études pour financer leur formation et subvenir à leurs besoins essentiels. Des besoins immédiats sont mal couverts aujourd'hui dans le suivi médical et psychologique des étudiants. Et un soutien nécessaire des étudiants dans leur hygiène de vie (sommeil, addictions, stress, écrans...) est également pointé par les établissements.

Afin de couvrir au mieux les différentes thématiques et leur interdépendance, d'améliorer l'accès à l'information et ainsi lutter contre le phénomène de non recours, ces enjeux de précarité étudiante demandent à être traités de manière collective et coordonnée. **Le CROUS de Lyon, les établissements, les collectivités territoriales, ainsi que les services de l'Etat sont donc appelés à agir ensemble**, dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Vie Etudiante (SDVE) et du SDU, sur des thématiques variées : alimentation, précarité numérique, accueil des étudiants étrangers dans des conditions décentes, accès et recours aux droits, prévention de l'isolement...

Ainsi, l'anticipation et la réponse aux futurs besoins des étudiants, notamment via la mise en place d'accompagnements spécifiques, sont des défis que les acteurs devront pouvoir relever.

ENJEUX

- S'assurer que tous les étudiants internationaux accueillis pourront vivre dignement sur le territoire métropolitain le temps de leurs études
 - Identifier à temps les étudiants en cumul de vulnérabilités pour prévenir leur précarisation
 - Coordonner les services pour un meilleur accompagnement des étudiants en abandon d'études
 - Prévenir l'isolement des étudiants ne disposant pas de réseau relationnel protecteur
 - Garantir l'accès à une alimentation pour tous sur l'ensemble du territoire
- (restauration sociale ou épiceries solidaires)
 - Sécuriser les parcours d'étudiants avec une activité rémunérée irrégulière
 - Réduire significativement le renoncement aux soins pour raisons financières
 - Stimuler les solidarités entre familles habitant le territoire métropolitain
 - Soutenir les étudiants passionnés ou engagés exposés à des arbitrages paradoxaux
 - Pérenniser ou stimuler les solidarités entre étudiants et familles habitant le territoire métropolitain



CHANTIERS ET PISTES D'ACTIONS

Prévenir l'isolement des étudiants

↳ Pérenniser le dispositif « étudiants tuteurs » au sein des universités, qui font le lien avec les enseignants et les services.

↳ Favoriser les relations des étudiants issus des petites communautés pour lutter contre l'isolement.

↳ Favoriser l'accès des étudiants aux services sociaux de la Métropole de Lyon (sensibilisation, formation, communication).

Perspectives 2023 : actions de la Maison des Etudiants x VRAC et Emmaus Connect.

Alléger le budget logement des étudiants en difficulté

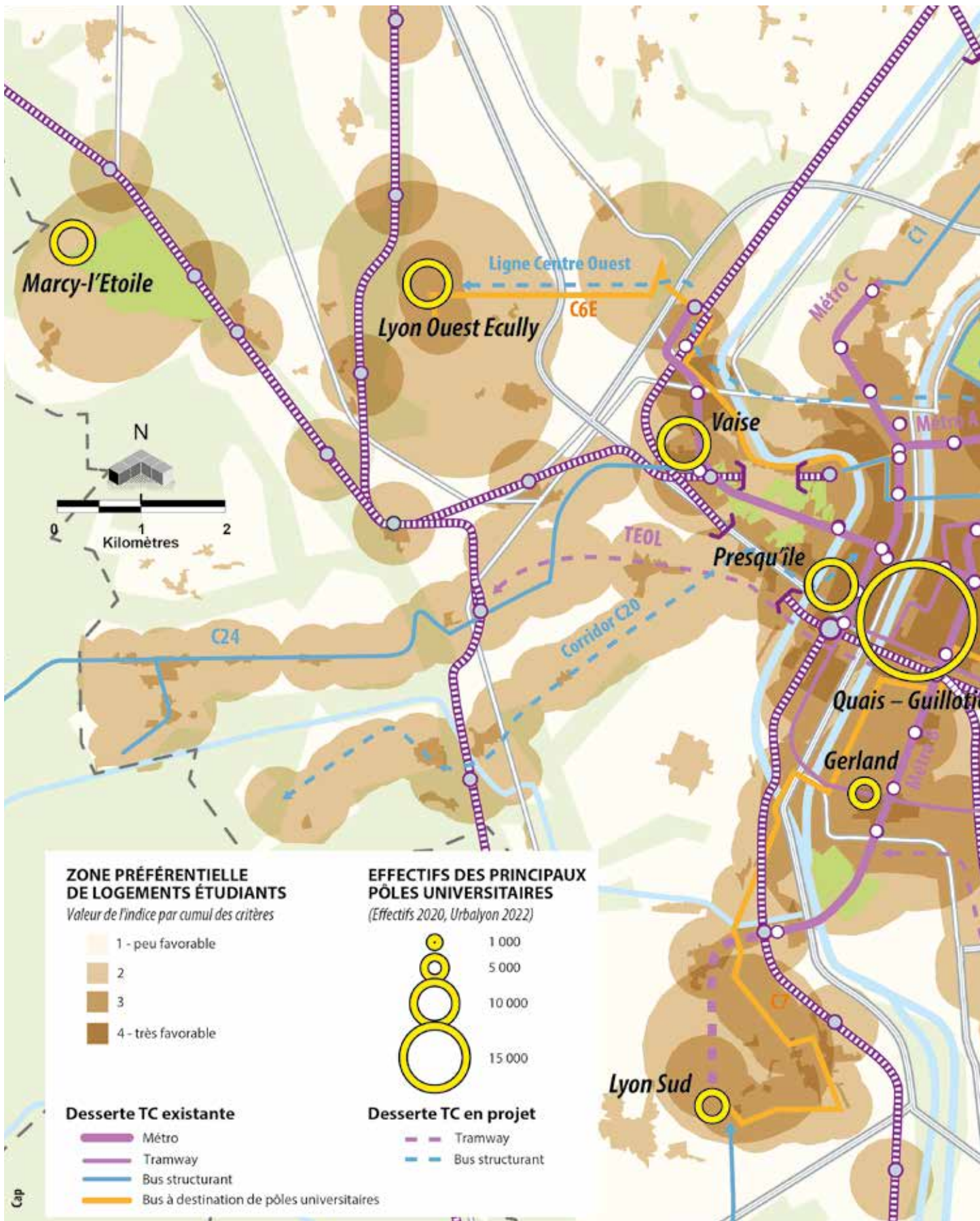
↳ Orienter les étudiants boursiers vers toutes les formules de logements conventionnés ou à prix abordables.

↳ Améliorer le maillage en épiceries solidaires et aide alimentaire à destination des étudiants.

↳ Envisager de développer une action de téléconsultation en matière de santé étudiante.

Accompagner les étudiants en abandon d'étude

↳ Organiser des rencontres annuelles avec des acteurs de l'insertion professionnelle et de l'action sociale, pour un accompagnement coordonné.





Cadrage des localisations préférentielles de développement du logement étudiant

La cartographie est établie selon le croisement de trois critères d'attractivité en matière de logement étudiant :

- Arrêts et lignes TC : Une zone d'attractivité / de chalandise est établie autour des arrêts existants, tracés des projets de ligne ou de ses arrêts lorsqu'ils sont connus. Cette zone représente les modes de TC selon un rayon de 400 m (bus/tramways) et de 500m (métros et trains) ;
- Pôles universitaires : la zone d'influence des sites ESR est retranscrite au travers d'un rayon de 1000 m ;
- Centralités : les centralités prises en compte correspondent aux zonages UCe du PLUH de la Métropole de Lyon en vigueur.

Les secteurs de localisation préférentielle des logements étudiants sont définis selon le croisement des critères ci-dessus, de l'indice 4 très favorable (l'ensemble des critères sont réunis) à l'indice 1 peu favorable (aucun critère).

Une Université connectée à son territoire, proche des habitants et des acteurs socio-économiques

La perception de l'intégration des établissements d'enseignement supérieur et de recherche sur les territoires a beaucoup évolué au cours des décennies passées : il n'est désormais plus question de « cantonner » les acteurs universitaires dans des campus éloignés et déconnectés des villes mais bien de les y intégrer. Cette intégration est tout autant spatiale que sociale : l'Université est un maillon essentiel du développement territorial et du vivre ensemble.

Le précédent SDU 2010-2020, dans la lignée du Plan Campus, a porté une stratégie territoriale par campus s'appuyant sur une spécialisation thématique ou disciplinaire des sites. Or cette stratégie ne fait plus autant sens aujourd'hui, à l'heure où les formations se veulent davantage transdisciplinaires et où l'Université, porteuse des enjeux sociétaux de demain, s'ouvre de plus en plus sur la Cité. Par ailleurs, le modèle des « campus à l'américaine » a montré ses limites dans le contexte universitaire et urbain français.

Désormais, **les sites universitaires s'intègrent à la ville, dans une volonté de mixité fonctionnelle.**

Dans la même logique, la dynamique, déjà entamée depuis plusieurs années, de rapprochement entre acteurs socio-économiques et établissements d'enseignement supérieur et de recherche devra franchir un nouveau cap pour répondre aux enjeux d'innovation, de transitions et de développement des

compétences associées. Enfin, face aux enjeux de sobriété financière et foncière, collectivités locales et établissements universitaires devront converger vers des stratégies ambitieuses de mutualisation d'équipements, en particulier sportifs, pour répondre aux problématiques de carence en la matière.

Une stratégie d'implantation universitaire au service du rééquilibrage territorial

Acteurs académiques et institutionnels souhaitent dorénavant s'aligner sur un modèle de « métropole campus ». Ce changement de paradigme dans la stratégie de planification universitaire répond à une pluralité d'enjeux. Tout d'abord, la croissance continue des effectifs étudiants exige de repenser le modèle à l'œuvre. Les campus existants étant saturés, il convient désormais de se tourner vers d'autres sites potentiellement capables d'accueillir de nouvelles implantations. **Ce modèle de « métropole-campus » répond à un besoin d'amélioration de la qualité de vie des étudiants** au sein de quartiers de vie et d'étude multifonctionnels, équilibrés et durables. Ces implantations diffuses au sein du territoire métropolitain devront en outre

ENJEUX

- Développer les liens et la perméabilité entre les établissements d'enseignement et de recherche et la ville, ses citoyens, ses entreprises
- Assumer une stratégie de développement plus diffuse des établissements au sein du territoire métropolitain
- Désenclaver les campus, les ouvrir sur la ville et y développer des aménités urbaines (commerces, services de santé...) en préservant les conditions d'études
- Valoriser les spécificités des « campus atypiques », mettant en avant leurs avantages et particularités liés à leur cadre naturel
- Privilégier un développement universitaire (offre de formations, services, aménités urbaines) selon des continuums urbains prenant appui sur les « lignes fortes » de déplacements
- Flécher les flots ESR et les logements étudiants au sein des futurs projets urbains mixtes
- Étudier les demandes d'implantations d'établissements d'ESR au regard de leur impact potentiel sur le quartier et le territoire

CHANTIERS ET PISTES D'ACTIONS



Déployer une stratégie d'implantation d'ESR au service du rééquilibrage territorial

↳ Déployer une offre de services et d'accompagnement des projets d'implantation d'ESR claire et lisible.

↳ Anticiper et aménager l'offre immobilière de demain dédiée aux projets d'implantations d'ESR dans le cadre d'une politique de rééquilibrage territorial ciblée.

Perspectives 2023 : 15 000 m² dédiés à l'enseignement supérieur au sein de l'îlot BiCi à Confluence.



répondre à un enjeu de « **rééquilibrage territorial** », à mener de manière progressive, par effets de « cercles concentriques » sur des quartiers urbains (potentiellement nouveaux ou en renouvellement), pourvus en aménités urbaines (services, commerces...) et animés tout au long de la journée. La géographie universitaire devra s'organiser de manière privilégiée le long de « continuums urbains », dans une logique de connexion des sites universitaires avec les centralités métropolitaines, faisant des « lignes fortes » de transports en commun des leviers de développement universitaire. La Métropole de Lyon a vu ces dernières années se développer les implantations de nouveaux établissements d'enseignement supérieur privés à but lucratif sur son territoire. Si la majorité de ces établissements ne relève pas, en tant que telle, de la politique d'enseignement supérieur telle que conduite par le SDU, ce fort développement soulève un certain

nombre de questions : comment assurer à tous les étudiants et enseignants, quel que soit leur établissement, un accès réel aux services publics les concernant (culture, sport, santé, logement...) ? Comment dimensionner en conséquence ces services et les infrastructures nécessaires ? Plus largement, comment la Métropole de Lyon doit-elle dimensionner son action dans un contexte de risque de dualisation croissante entre une population étudiante en capacité d'accéder à l'ensemble de l'offre de formation et une population davantage contrainte dans ses choix d'orientation ? Ces nouvelles implantations sont aussi porteuses d'opportunités pour le territoire, en complétant et en stimulant l'offre de formation existante, en participant à la redynamisation de certains quartiers, en participant à la vitalité économique du territoire. La mise en place d'une stratégie partagée de développement selon le modèle de « métropole-campus »

permettra à la Métropole de Lyon de mieux accompagner et réguler les implantations de nouveaux établissements, à la condition qu'ils s'inscrivent dans le projet de territoire ou de quartier, et qu'ils offrent une complémentarité aux formations ou filières économiques pré-existantes. Ces implantations contribueront ainsi à « l'équilibre urbain, économique ou universitaire du territoire métropolitain ».

Enfin, il apparaît primordial de considérer la perméabilité des campus à l'heure où est fortement prônée l'ouverture des campus à la ville, aux citoyens et aux entreprises. Il s'agit d'offrir de bonnes conditions aux étudiants pour qu'ils deviennent des acteurs à part entière de la cité. La porosité réciproque des campus à la ville, et de la ville aux campus, doit permettre de **favoriser la mixité et les échanges entre les étudiants et les citoyens, dans le but de « faire société »**.

ENJEUX

- Améliorer l'adéquation formation-emploi sur le territoire
- Développer les interactions de la sphère académique avec le monde socio-économique
- Déployer une relation de proximité, de collaboration et de confiance entre la Métropole de Lyon et les établissements d'enseignement supérieur stratégiques
- Identifier les leviers d'actions possibles sur le développement de l'offre de formation liée aux compétences stratégiques pour le territoire
- Renforcer les interactions entre établissements d'ESR/acteurs socio-économiques en déployant une stratégie de développement économique ciblé aux franges des campus

CHANTIERS ET PISTES D'ACTION



Accélérer les collaborations entre monde socio-économique et monde universitaire par des produits immobiliers adaptés



Déployer des produits immobiliers dédiés à l'accueil d'entreprises liées à l'écosystème ESR sur six sites clés (Franges Sud LyonTech-la Doua, Pôle santé Est, Biodistrict/Gerland, Vallon des hôpitaux, Lyon Parilly Factories, Porte des Alpes) en veillant aux conditions de réussite nécessaires (Gouvernance partenariale Métropolitaine / Campus, Maîtrise de l'économie du projet, Maîtrise de la stratégie foncière, Accessibilité, Services).



Ouvrir des espaces de co-working au sein des campus accessibles au monde professionnel, et réciproquement, rendre accessibles par une tarification adaptée les espaces de co-working existants sur le territoire métropolitain aux étudiants.

Une université connectée aux acteurs socio-économiques locaux

L'impact de l'enseignement supérieur sur le développement économique et le dynamisme territorial relève à la fois de la production de richesses générée par les étudiants et le personnel, mais également de l'amélioration du potentiel en capital humain et immatériel qui constituent un levier fort pour la politique territoriale de développement. Ainsi, l'adéquation formation-emploi est devenue depuis quelques décennies un défi économique auquel l'ensemble des territoires est confronté ; les difficultés de recrutement de certaines entreprises ou secteurs socio-économiques et les difficultés d'insertion professionnelle de certains jeunes diplômés ou encore les problématiques d'échec en licence appellent ainsi à une meilleure connaissance des besoins du tissu socio-économique local et, en corollaire, à un renforcement du dialogue entre le monde académique de la formation et le monde socio-économique. Cette collaboration entre acteurs universitaires et socio-économiques peut s'incarner dans une intervention conjuguée sur le développement de formations et de compétences menant aux métiers en tension, et pourtant stratégiques pour le devenir du territoire

(industrie, écologie, santé, éducation...). Cela permettra également une meilleure prise en considération des attentes des étudiants – futurs collaborateurs des acteurs économiques – sur l'intégration plus forte des enjeux sociaux/ environnementaux au sein des entreprises.

Le monde académique, en mettant davantage en lien avec le monde économique sa capacité à former les citoyens de demain, **contribuera à la transformation des entreprises et du territoire en guidant sur le marché de l'emploi des talents formés aux enjeux de développement durable.**

Également, si le territoire métropolitain a pu accueillir pendant de nombreuses années la plupart des projets d'implantations d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche, sa politique à venir sera plus sélective. Elle devra identifier, et même prospecter de manière très ciblée des établissements pour ajouter **les « briques de formation manquantes » aux chaînes de valeur des filières stratégiques, autour des domaines de la santé et de l'industrie, ainsi qu'en matière de coopération et de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE).**



Accompagner le développement des compétences et métiers stratégiques pour le territoire



↳ Identifier et compiler les données existantes en matière de besoins en compétences et emplois de demain du territoire métropolitain. Analyser, restituer et échanger autour de ces informations avec les entreprises et établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans le cadre d'un Forum économique ESR pour aider à compléter l'offre de formation des établissements en fonction des besoins constatés/objectivés.

↳ Identifier, susciter, et prospecter des projets d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche qui constituent des composantes manquantes de la stratégie économique et ESR de la Métropole de Lyon.

↳ Déployer une plateforme numérique recensant les offres de stage offertes par les entreprises et les demandes de stage des étudiants pour faciliter la mise en relation.

Déployer une relation de proximité avec les établissements, en lien avec les entreprises et villes universitaires

↳ Déployer une « offre de suivi comptes-clés » vis-à-vis des 3 à 5 établissements stratégiques se traduisant par la signature d'une charte territoriale d'engagement.

↳ Favoriser le partage et le dialogue entre la large communauté d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche et les entreprises du territoire dans le cadre d'un Forum économique ESR.

↳ Déployer des « campus managers » chargés de mettre en relation les établissements ESR, les collectivités locales et le tissu socio-économique local.

Perspectives 2023 : Soutien aux dispositifs Indulo et Les Soudés ; Fonds d'aide au prototypage.







Soutenir la pratique sportive des étudiants

L'amélioration de l'accès de la communauté universitaire à la pratique sportive sur le territoire métropolitain représente un défi pour le développement universitaire lyonnais. Les réponses à apporter sont autant de l'ordre de la coordination d'acteurs, que de **l'amélioration quantitative et qualitative de l'offre**, de la promotion et de la valorisation de la pratique sportive, de solutions techniques à apporter à des équipements existants ou encore de nouveaux montages public/privé.

Face à l'augmentation des effectifs étudiants, dans une perspective de mixité urbaine et de rééquilibrage territorial, mais aussi d'optimisation et de sobriété foncière, s'impose la solution, déjà expérimentée, d'une mutualisation accrue des équipements, lorsque cela est possible. Ainsi les équipements sportifs, qui font face à une saturation importante et à des besoins d'entretien onéreux, pourraient faire l'objet de mutualisation entre établissements mais également avec les collectivités locales, sous certaines conditions. Cette mutualisation nécessitera toutefois une organisation, une gestion et des moyens dédiés. Le SDU soutiendra les actions menées dans le cadre du SDVE 2022-2027 en matière de facilitation de l'accès à la pratique sportive et promotion de l'offre auprès des étudiants. Il mettra plus particulièrement en œuvre les actions nécessaires pour répondre aux enjeux suivants :

ENJEUX

- Développer les pratiques légères, économes financièrement et sobres foncièrement
- Mutualiser les équipements universitaires avec les quartiers environnants
- Intégrer la réflexion sur les pratiques sportives dans les réflexions urbanistiques
- Soutenir la pratique sportive régulière via des dispositifs de pratique sportive bonifiée
- Soutenir le sport comme vecteur d'apprentissage de savoir-être (esprit d'équipe, confiance en soi, partage, entraide) et du vivre ensemble
- Accompagner le financement de la rénovation et de la sécurisation du parc immobilier sportif à l'état d'usage avancé
- Développer l'installation de certaines infrastructures ouvertes à tous, sur l'espace public
- Encadrer l'accès à certains équipements sportifs ouverts au public
- Mutualiser les équipements sportifs et opérer une meilleure gestion du « partage de l'espace et du temps » des équipements sportifs.

L'ensemble des pistes d'actions constitue une boîte à outils. Il s'agit d'une plateforme collaborative d'actions potentielles au sein de laquelle chaque acteur pourra venir s'inspirer ou identifier une piste d'actions à déployer. A court terme et de manière très opérationnelle, la Métropole de Lyon et la ComUE Université de Lyon s'engagent ensemble autour d'un plan d'actions volontariste. Celui-ci court de 2023 à

2026. Les projets du plan d'actions ont été sélectionnés par la Métropole de Lyon, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et la ComUE Université de Lyon au sein de cette plateforme collaborative. Les actions ont été choisies au regard de leur niveau d'impact considéré comme stratégique pour le territoire ou de leur niveau de priorité considérée comme forte au regard du contexte actuel.

CHANTIERS ET PISTES D'ACTIONS



Développer la mutualisation des équipements sportifs et l'encadrement des équipements ouverts au public

↳ Outiller le Service interuniversitaire des activités physiques et sportives (SIUAPS) d'une plateforme web, ouverte à tous, de recensement et de réservation de créneaux disponibles d'équipements sportifs.

↳ Expérimenter la délégation d'équipements sportifs polyvalents à des opérateurs privés auprès desquelles les collectivités pourraient louer des créneaux horaires.

↳ Prévoir des accès différenciés selon les publics aux futurs équipements sportifs.

↳ Définir une stratégie partenariale établissements/Villes/ComUE/Métropole pour la gestion urbaine et l'accès sécurisé aux équipements sportifs ouverts aux publics (en identifiant les moyens nécessaires).

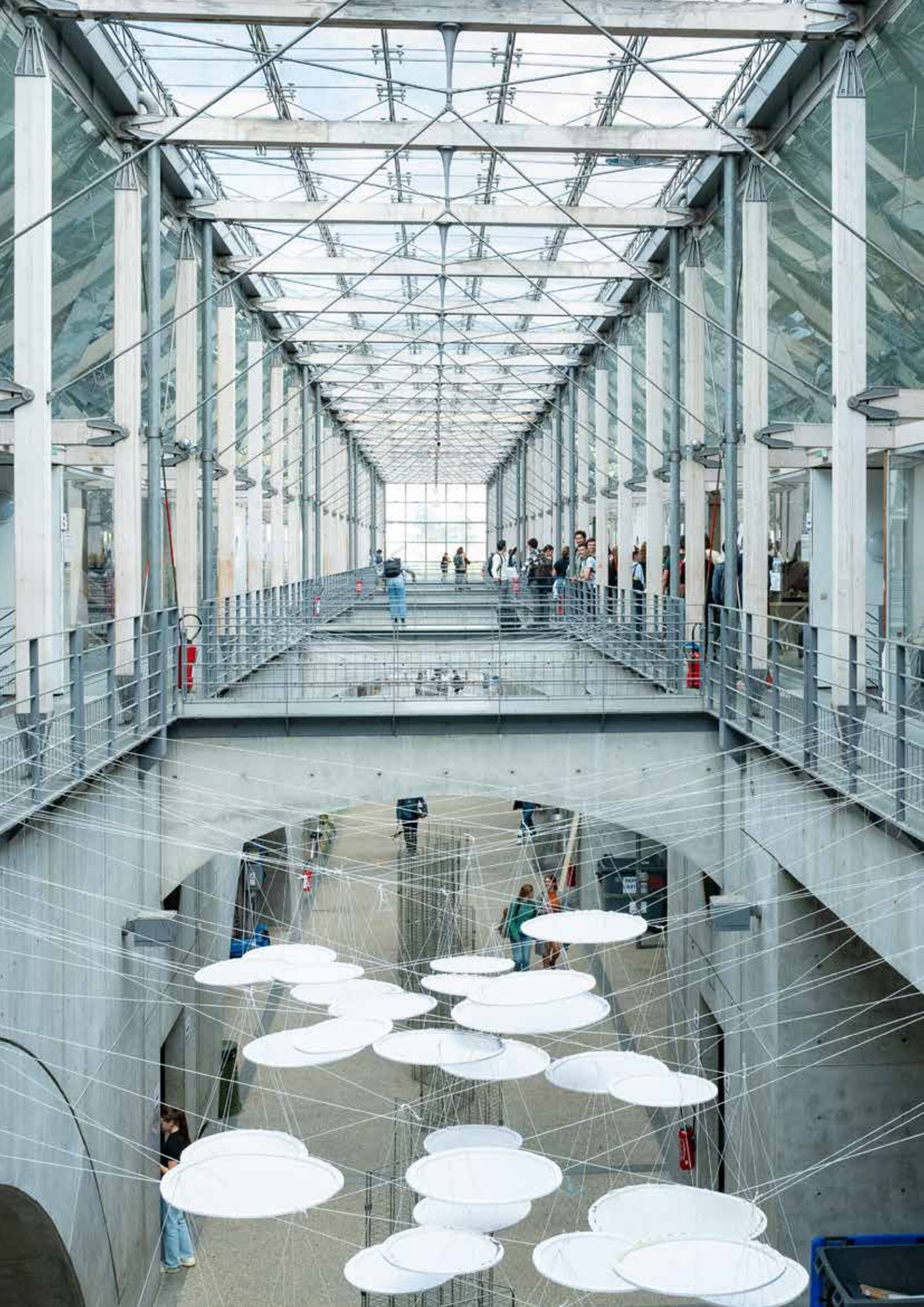
↳ Accompagner les projets d'équipements sportifs des communes ouverts au public universitaire.

Déployer une gouvernance et une stratégie d'investissement à l'échelle de la ComUE Université de Lyon

↳ Mettre en place de manière coordonnée le portage d'une stratégie patrimoniale des équipements sportifs pour prioriser les investissements clés à engager.

Accompagner la pratique des nouvelles activités sportives

↳ Développer des équipements sportifs légers / transitoires sur des sites proches des universités et adaptés aux nouvelles pratiques (ex : Feysine, quais de Rhône...) : street workout, yoga, footing...





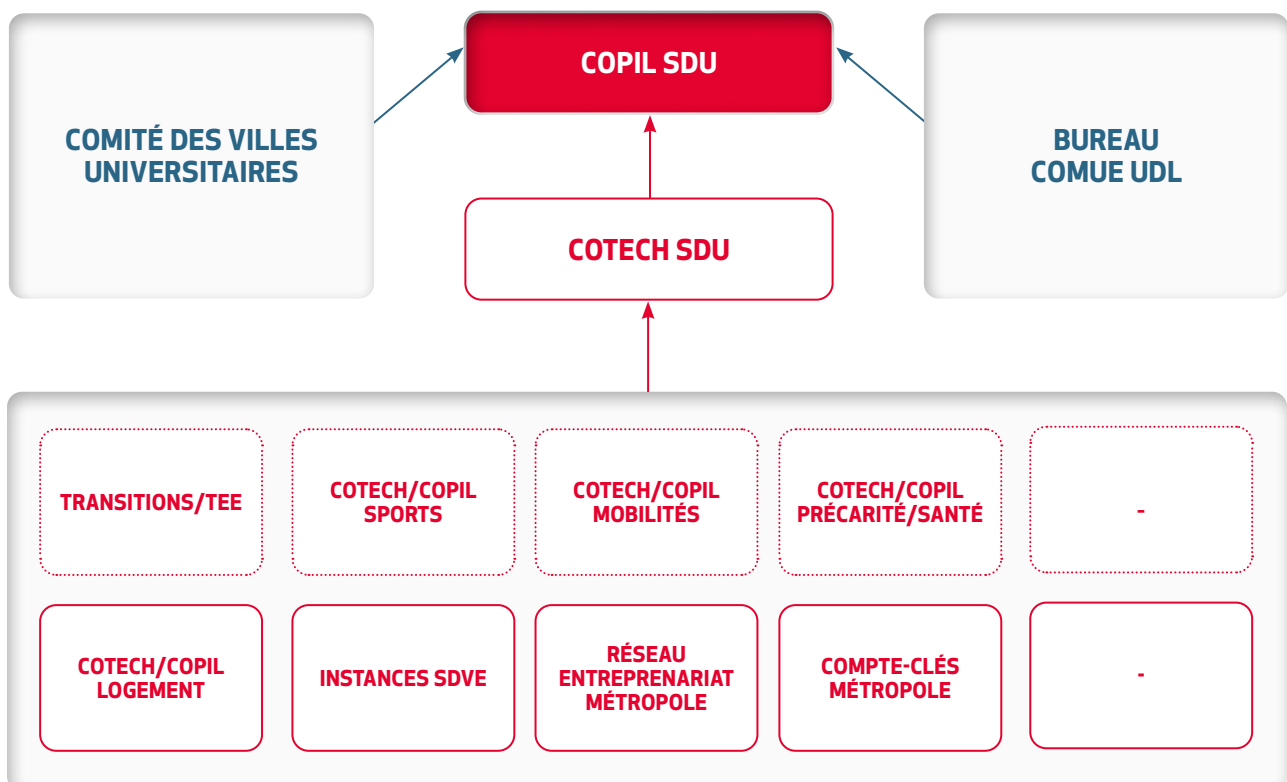
04

Organisation de la gouvernance

Le SDU - Ambition 2030 propose de mettre en place une gouvernance s'appuyant sur les réussites du SDU 2010-2020 et renforçant les dispositifs d'animation dans le temps de la démarche.

L'animation et la gouvernance institutionnelles du SDU - Ambition 2030

INSTANCES DE PILOTAGE ET DE SUIVI



Instances à créer

instances existantes



Les instances thématiques

À l'image du comité technique et du comité de pilotage du logement étudiant mis en œuvre sur le territoire depuis 2012, le SDU - Ambition 2030 propose de déployer un ensemble d'instances thématiques sur des sujets à enjeux pour le développement universitaire sur le territoire métropolitain lyonnais. Ces instances, partenariales, permettront de renforcer la connaissance autour de ces thématiques, de créer une culture commune entre acteurs compétents en la matière, et de déployer des actions sur mesure, dans le cadre des compétences de chacun, afin d'apporter des solutions aux problématiques identifiées.

De telles instances de gouvernance pourraient notamment être déployées sur les mobilités universitaires (pilotage : Métropole de Lyon), la précarité étudiante (pilotage : ComUE Université de Lyon) ou encore la pratique sportive universitaire.

Le SDU - Ambition 2030 s'appuiera également sur des instances de

dialogue et d'animation existantes, afin de leur donner une dimension universitaire, de mieux valoriser ces démarches et de nourrir les actions du SDU : LYVE pour l'entrepreneuriat-étudiant, démarche comptes-clés de la Métropole de Lyon pour la mise en lien d'établissements d'ESR avec les acteurs socio-économiques du territoire... Ces instances thématiques viendront nourrir et éclairer les orientations et décisions du comité technique et du comité de pilotage SDU.

Le comité technique SDU

Le comité technique consolide et supervise la mise en œuvre du SDU dans toutes ses dimensions :

- Suivi et validation de l'avancement des actions SDU à des étapes clés (éléments de financement, d'organisation, de communication) ;
 - Préparation des arbitrages à soumettre au Comité de pilotage.
- Tenu à un rythme trimestriel, le comité technique SDU est le lieu de dialogue régulier et privilégié entre les services

de la Métropole de Lyon et de la ComUE Université de Lyon.

Pilote : Métropole de Lyon

Membres : Direction de l'Action et de la Transition Économiques de la Métropole de Lyon, Direction de la stratégie immobilière et de la vie étudiante et Direction de la stratégie académique de la ComUE Université de Lyon

Le Bureau de la ComUE-Université de Lyon

La tenue de points d'avancement réguliers du SDU auprès du Bureau de la ComUE-Université de Lyon permettra de maintenir un dialogue étroit et régulier avec l'écosystème universitaire autour de la démarche, et de garantir son appropriation par les établissements d'ESR du territoire.

Présidence : Président de la ComUE Université de Lyon

Membres : responsables des établissements membres de la ComUE Université de Lyon

Le Comité des Villes Universitaires

Instance à créer, le Comité des Villes Universitaires permettra d'animer un dialogue pérenne et régulier entre la Métropole de Lyon et les Villes concernées autour des enjeux liés au développement universitaire.

Présidence : Vice-Président de la Métropole de Lyon délégué à l'enseignement supérieur, la recherche et la vie étudiante

Membres : adjoints aux Universités des Villes accueillant sur leur territoire des implantations universitaires.

Le Bureau de la ComUE Université de Lyon et le Comité des Villes Universitaires permettront également de tenir informés les premiers acteurs concernés de la mise en œuvre des actions du SDU, en particulier les Appels à projets/Manifestation d'intérêt susceptibles de les concerner.

Le comité de pilotage SDU

Le comité de pilotage est le lieu de décision politique du SDU. Il est le garant de la bonne mise en œuvre des actions du SDU et de leur intégration dans la stratégie de la Métropole de Lyon et/ou de la ComUE Université de Lyon.

Présidence : Vice-Président de la Métropole de Lyon délégué à l'enseignement supérieur, la recherche et la vie étudiante

Membres : Vice-Président de la Métropole de Lyon délégué à l'enseignement supérieur, la recherche et la vie étudiante, Président de la ComUE Université de Lyon, membres du comité technique SDU, délégué général adjoint au développement responsable de la Métropole de Lyon

L'assemblée du SDU

Instance centrale et partenariale de suivi et de conduite du SDU, l'assemblée du SDU est le lieu privilégié de mise en relation et de mise en cohérence de la politique poursuivie par la Métropole de Lyon et par la ComUE Université de Lyon, avec les stratégies mises en œuvre par les acteurs institutionnels

externes (Rectorat de l'Académie, Région Auvergne Rhône Alpes, Crous de Lyon, etc.). À la croisée de la gouvernance institutionnelle et de l'animation des acteurs territoriaux de l'ESR, l'assemblée du SDU est le lieu central de partage de la « démarche SDU » avec l'écosystème local. Elle permet de réunir et de faire échanger les acteurs de l'enseignement supérieur, membres ou non membres de la ComUE Université de Lyon. Quelques acteurs économiques pourront y être associés.

Présidence : Vice-Président de la Métropole de Lyon délégué à l'enseignement supérieur, la recherche et la vie étudiante, en partenariat avec le Président de la ComUE Université de Lyon

Membres : responsables des établissements membres et associés de la ComUE Université de Lyon, membres du Comité des Villes universitaires, membres du comité de pilotage SDU, Rectorat de l'Académie de Lyon, Région Auvergne Rhône-Alpes, CROUS de Lyon, représentant(e.s) étudiant(e.s), un panel d'acteurs économiques et d'établissements d'ESR non membres de la ComUE, HCL

L'ANIMATION DE L'ÉCOSYSTÈME UNIVERSITAIRE LOCAL





Le bilan du SDU 2010-2020 avait permis de soulever l'enjeu d'agilité et d'évolutivité dans le temps d'une telle démarche. Le SDU - Ambition 2030 propose ainsi de créer des scènes de dialogue et d'animation diversifiées de l'écosystème universitaire local, afin de faire vivre, d'éditorialiser et de conférer au SDU une réalité opérationnelle dans la durée.

Les dispositifs présentés ci-dessous pourront ainsi évoluer sur les 10 années du SDU et être complétés de nouvelles scènes de dialogue autour de sujets émergents.

Les Rencontres universitaires (les RUN)

L'ensemble de ces instants et instances d'animation de l'écosystème local pourront être regroupés au sein d'un seul grand événement, les Rencontres universitaires (RUN), qui se tiendra de manière biennale, sur 2 ou 3 jours. L'unité de temps et de lieu permettra de créer plus de visibilité, de densité et d'interactions pour ces dispositifs d'animation. Certains de ces dispositifs se tiendront de manière plus régulière, en dehors du seul temps biennal des RUN (exemple : comité scientifique, convention étudiante).

Le Comité scientifique (voir fiche Action 1)

Le comité scientifique joue un rôle de Think and Do Tank, permettant d'anticiper

les enjeux majeurs des politiques publiques de demain, notamment sur les enjeux de transitions environnementales. Il est composé d'enseignants-chercheurs et vient nourrir les politiques publiques et aider les élus dans leur prise de décision. Il formule des avis, aide à projeter les politiques publiques sur le temps long et à objectiver la prise de décision. Il se réunit plusieurs fois par an sous la houlette d'un président ou d'une présidente.

Le « forum économique ESR » (voir fiche Action 17)

Ce forum vise à favoriser le partage et le dialogue entre la large communauté d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche, et les entreprises du territoire. Il permet de rapprocher le monde économique et le monde de l'ESR autour de sujets de collaborations. Une programmation attractive comprenant des temps d'information, de débat, de co-construction/échanges par binôme ou petit groupe, d'interventions d'experts ou de personnalités sera proposée. Chaque édition sera guidée par un fil conducteur en lien avec la thématique des RUN. Les partenaires socio-économiques seront bien entendu associés à cet événement.

La convention étudiante (voir fiche Action 4)

La convention étudiante permet d'associer les étudiants dans

l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de développement universitaire de la Métropole de Lyon en ayant recours à des outils de participation innovants. L'objectif est de recueillir des avis, des idées nouvelles pour enrichir les politiques publiques d'un regard nouveau et d'impliquer les étudiants dans la décision, tout en les accompagnant dans leur apprentissage de vie de citoyens. Chaque édition sera également guidée par un fil conducteur en lien avec la thématique des RUN.

Les journées de la Transition

Les « Journées de la Transition » seront un rendez-vous régulier de rencontres, de débats et d'échanges entre les chercheurs, les étudiants, les praticiens, les citoyens autour des enjeux liés à la transition environnementale du territoire et de son écosystème. À l'image des Journées de l'économie, les « Journées de la Transition » permettront d'aborder et de débattre de sujets d'actualité, avec une logique de pédagogie et de valorisation des expertises – scientifiques, politiques, citoyennes – autour des enjeux environnementaux. Ce moment pourra être médiatisé et devra proposer des formats de rencontre participatifs, attractifs et renouvelés. Il sera aussi l'occasion de valoriser, de vulgariser des travaux de recherche conduits pour créer un débat propice à générer du lien social.



MAISON DU PROJET MONTECH LA DOUA

Zone
Département
Direction
Service
Direction
Service
Direction
Service



Interdiction
de stationner

05

Plan d'actions 2023-2026

Le plan d'actions 2023-2026 constitue une feuille de route que la Métropole de Lyon et la ComUE Université de Lyon s'engagent à déployer. Il est issu de la plateforme collaborative des pistes d'actions qui ont émergé des ateliers de travail.

-
1. Une communauté universitaire motrice des transitions du territoire
 2. Une Métropole au service du bien-vivre des étudiants
 3. Une Université connectée à son territoire, proche des habitants et acteurs socio-économiques

Une communauté universitaire motrice des transitions du territoire

FICHE ACTION 01

INTITULÉ DE L'ACTION

Créer un comité scientifique auprès des élus de la Métropole de Lyon jouant un rôle de Think and Do Tank, permettant d'éclairer les politiques publiques en cours de développement et d'anticiper les enjeux majeurs des politiques publiques de demain

CONTEXTE OU OBJECTIFS

- Un besoin d'objectiver et de rationaliser les politiques publiques et la prise de décision
- Un enjeu à s'appuyer sur la recherche pour anticiper les mutations à venir et identifier les besoins de demain en matière de politiques publiques
- Nourrir les politiques publiques et aider les élus dans leur prise de décision
- S'appuyer sur la recherche pour faire progresser les politiques publiques
- Aider à projeter les politiques publiques sur du temps long
- Organiser la mise en débat des connaissances
- Mieux coordonner « l'offre et la demande de recherche »
- Participer à la valorisation des travaux de recherche

FACTEURS CLÉ DE SUCCÈS

- Une représentativité et une objectivité dans la composition du comité scientifique
- Des missions claires et précises

AXE STRATÉGIQUE

1.1 La recherche, levier de transformation du territoire

CONTENU

- Identifier la composition du Comité scientifique, son mode d'organisation, sa fréquence et ses moyens dédiés
- Définir collégialement et faire connaître ses missions exactes
- Identifier les thématiques de travail du Comité scientifique sur les 5 prochaines années
- Identifier potentiellement un médiateur pour instaurer un climat de partage, d'écoute, de confiance et de co-construction au sein de ce comité
- Lancer le premier comité scientifique
- Organiser les échanges et les productions issus du comité scientifique
- Communiquer sur les résultats issus du Comité scientifique et organiser régulièrement des temps de débat ouverts au public lors des Journées de la transition du territoire

ACTEURS ET PARTIES PRENANTES

- Pilote : ComUE Université de Lyon
- Partie prenante : Métropole de Lyon

FICHE ACTION 02

INTITULÉ DE L'ACTION

Conforter, interfacer et faire évoluer les dispositifs de médiation "Sciences et Société"

CONTEXTE OU OBJECTIFS

- Des dispositifs qui ont fait leurs preuves en matière d'utilité sociale
- Des outils confrontés à des problèmes structurels de financement
- Des dispositifs qui demeurent confidentiels et n'ont pas atteint une taille critique, un besoin de les faire connaître auprès des associations, des acteurs publics, des citoyens et de gagner leur soutien
- Donner une place aux sciences humaines dans la fabrique de la ville en tirant davantage profit, pour l'action publique, des connaissances et expertises des enseignants, chercheurs, étudiants en Sciences Humaines et Sociales
- Renforcer la collaboration entre les dispositifs visant à créer de nouveaux liens entre l'enseignement supérieur et la recherche, et l'action territoriale - publique ou privée.
- Valoriser les productions (Ex : création d'un diplôme, d'un label, de rituels, restitutions communes à l'occasion d'événements)

FACTEURS CLÉ DE SUCCÈS

- Des financements pluriannuels
- Des conventions cadres permettant un alignement des objectifs et une mesure d'impact
- Une communication et valorisation des résultats issus de ces dispositifs (ex : livre blanc...)

AXE STRATÉGIQUE

1.1 La recherche, levier de transformation du territoire

CONTENU

- Identifier les pistes de collaboration entre les dispositifs (par exemple : Boutique des Sciences, Public Factory et Fabrique de l'innovation) et en particulier mettre en commun :
 - » des compétences humaines de coaching, accompagnement,
 - » des formations, des outils, le "sourcing" de projets (possibilité d'un guichet commun)
 - » des formats communs : challenges, sprints, projets tutorés, autres formats à inventer conjointement
- Élargir le périmètre et les cibles de ces dispositifs (ex : ouverture à d'autres publics étudiants pour la Public Factory pour créer des équipes davantage pluridisciplinaires)
- Communiquer, éditorialiser et événementialiser les résultats des projets portés

ACTEURS ET PARTIES PRENANTES

- Pilote : Métropole de Lyon
- Parties prenantes : ComUE Université de Lyon et établissements tels que Sciences-Po Lyon, Université Lumière Lyon 2

UNE COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE MOTRICE DES TRANSITIONS DU TERRITOIRE

FICHE ACTION 03

INTITULÉ DE L'ACTION

Accompagner les projets étudiants d'implication dans la Cité, ou en faveur de l'environnement, via un incubateur/accélérateur de projets solidaires, en interface avec le Centre de l'entrepreneuriat Lyon Saint-Etienne

CONTEXTE OU OBJECTIFS

- Des étudiants qui éprouvent de réelles envies de s'impliquer dans des projets à impact environnemental ou sociétal
- Des projets associatifs étudiants à impact qui nécessitent d'être accompagnés dans leur création ou dans leur développement pour un passage à l'échelle
- Des programmes pédagogiques qui s'orientent globalement vers l'apprentissage par l'action et l'expérimentation des étudiants
- Des étudiants qui ont besoin d'être coachés et formés dans leur initiative
- Un accompagnement qui pourrait présenter certaines similitudes avec celui du Centre de l'Entrepreneuriat

FACTEURS CLÉ DE SUCCÈS

- Un dispositif qui doit s'appuyer sur l'expérience et les bonnes pratiques du Centre de l'entrepreneuriat
- Des projets à sélectionner avec rigueur

AXE STRATÉGIQUE

1.2 Amplifier le pouvoir d'agir des étudiants

CONTENU

- Mener une étude d'opportunité et de faisabilité permettant de valider la pertinence de ce projet et d'en délimiter le périmètre
- Définir un positionnement, une offre, un modèle économique, et des moyens adéquats
- Étudier les points de convergence avec le Centre d'entrepreneuriat et envisager la possibilité d'y intégrer cet outil ou a minima de mutualiser des éléments de l'offre de services/de services support/de bonnes pratiques
- Identifier une première vague de projets notamment par les appels à projets de l'APIE (appel à projet initiatives étudiantes)
- S'appuyer sur la Maison des Étudiants (lieu, dispositifs de financements, outils d'accompagnement et de communication)

ACTEURS ET PARTIES PRENANTES

- Pilote : à définir
- Parties prenantes : Métropole de Lyon, ComUE Université de Lyon, CROUS...





FICHE ACTION 04

INTITULÉ DE L'ACTION

Instaurer et animer une "Convention étudiante" permettant d'associer les étudiants dans l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie ESR de la Métropole de Lyon et de la ComUE Université de Lyon en ayant recours à des outils de participation innovants

CONTEXTE OU OBJECTIFS

- Un enjeu majeur à impliquer ce public cible dans la décision, attente exprimée par les étudiants eux-mêmes
- Recueillir des avis, des idées nouvelles pour enrichir les politiques publiques d'un regard nouveau
- Comprendre les besoins ou attentes des étudiants
- Former et reconnaître les étudiants dans leur rôle de citoyens acteurs de leur territoire et de sa transition
- Communiquer auprès des étudiants des actions conduites dans le cadre du SDU

FACTEURS CLÉ DE SUCCÈS

- Un processus de concertation construit sur des bases claires et transparentes (cadre méthodologique, thématiques, limites, résultats attendus...)
- Un dispositif de relais et de communication large auprès des partenaires les plus en contact direct avec les étudiants
- Des parrains/marraines, des sponsors attractifs auprès des étudiants à associer au dispositif
- Une garantie de prise en compte des résultats de la démarche par les élus et établissements d'enseignement supérieur
- Un accompagnement éventuel de la démarche par des étudiants de la Public Factory, de Junior Entreprises ou d'associations étudiantes

AXE STRATÉGIQUE

1.2 Amplifier le pouvoir d'agir des étudiants

CONTENU

- Identifier les sujets clés qui devront être abordés dans la prochaine convention étudiante en lien avec le thème des « Rencontres universitaires (RUN) »
- Identifier des formats de participation étudiante innovants dans une palette potentielle d'outils (challenges, enquêtes, ateliers collaboratifs, consultation en ligne, concours, budgets participatifs, forums participatifs, conférence de citoyens)
- Mobiliser les parties prenantes et les relais autour de l'enjeu de l'événement et s'appuyer sur eux pour relayer la communication
- Inviter des personnalités qui ont une notoriété auprès des étudiants
- Mobiliser les réseaux sociaux en amont et pendant l'événement, éditorialiser le contenu pour le rendre attractif

ACTEURS ET PARTIES PRENANTES

- Pilote : ComUE Université de Lyon
- Parties prenantes : Métropole de Lyon, CROUS, établissements d'enseignement supérieur et de recherche

UNE COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE MOTRICE DES TRANSITIONS DU TERRITOIRE

FICHE ACTION 05

INTITULÉ DE L'ACTION

Mettre en place une instance de discussions à l'échelle de la communauté universitaire pour permettre aux enseignants, chercheurs, étudiants et autres de co-porter la démarche de transition du territoire

CONTEXTE OU OBJECTIFS

- Un besoin avéré d'instaurer une vision et une culture communes en matière de transition ; plus particulièrement, il s'agit de définir ensemble ce que recoupe cette notion et quel pourrait être le positionnement du site universitaire lyonnais
- En corollaire, un enjeu à favoriser la mise en œuvre d'une démarche transversale de transition à l'échelle du site universitaire et à assurer une cohérence de positionnement
- Offrir des temps de dialogue réunissant enseignants-chercheurs, étudiants, personnel administratif universitaire et agents de la Métropole de Lyon
- Améliorer l'interconnaissance entre les différents services de la Métropole de Lyon travaillant sur les enjeux de transition, le service Développement universitaire et vie étudiante de la Métropole de Lyon et la communauté universitaire
- Orienter le partenariat au quotidien et flécher l'accompagnement que la Métropole de Lyon pourrait offrir à la communauté universitaire
- Identifier la façon dont la communauté universitaire pourrait participer plus amplement à la transition du territoire

FACTEURS CLÉ DE SUCCÈS

- Un suivi et une mise à jour régulière de cette feuille de route, un pilotage associé
- Une implication d'acteurs externes à la ComUE Université de Lyon (ex : acteurs territoriaux de la transition, Métropole de Lyon)
- Un cadre qui doit s'appuyer sur une organisation de la ComUE et des établissements transversale et non silotée

AXE STRATÉGIQUE

1.3 Partager une stratégie pour agir en faveur des transitions

CONTENU

- Définir de manière partenariale le format le plus adapté, s'inspirer des exemples existants et définir des règles de fonctionnement
- Mettre en place une instance de discussion sur ces sujets permettant de croiser les visions des différents acteurs de la communauté universitaire. Ces échanges pourront avoir lieu dans le cadre de rendez-vous formels, ou en facilitant le croisement et les échanges libres entre acteurs
- Organiser un grand débat avec les étudiants qui pourrait s'adosser à la Convention étudiante
- Impliquer la Métropole de Lyon comme force de proposition et apport d'expertise sur sa vision de la transition
- Partager des objectifs de transition entre la Métropole de Lyon et les acteurs de la Communauté universitaire, afin que chacun sache quelles sont les priorités de l'autre et comment il pourrait se positionner pour accompagner la démarche de transition de sa partenaire.
- Élaborer un document d'objectifs communs, sur la base de la vision partagée de la transition, et une feuille de route opérationnelle

ACTEURS ET PARTIES PRENANTES

- Pilote : ComUE Université de Lyon
- Parties prenantes : établissements membres et associés de la ComUE, Métropole de Lyon, établissements invités non membres de la ComUE, acteurs territoriaux de la transition (ex : ADEME), associations

UNE COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE MOTRICE DES TRANSITIONS DU TERRITOIRE

FICHE ACTION 06

INTITULÉ DE L'ACTION

**Faire du site universitaire lyonnais
un terrain d'expérimentation**

CONTEXTE OU OBJECTIFS

- Dans le cadre de l'Opération campus, le campus LyonTech-la Doua a été positionné en tant qu'écocampus démonstrateur
- Le territoire possède une « force de frappe » reconnue en matière d'expertises scientifiques, en particulier dans le champ de l'aménagement urbain
- Les sites universitaires et les projets d'aménagements menés par la Métropole de Lyon sont régulièrement source d'intérêt pour les chercheurs ou pour les entreprises souhaitant tester, in situ, des solutions
- Faciliter la mise en œuvre d'expérimentations sur les sites universitaires ou faciliter l'implication de chercheurs et/ou d'étudiants au sein de projets menés sur le territoire permettrait d'être un élément différenciant pour la Métropole de Lyon en matière de connexion politiques publiques/expertises scientifiques
- Amplifier, systématiser et mettre en visibilité les démarches de type « écocampus démonstrateur LyonTech-la Doua » à l'échelle du site universitaire lyonnais
- Les services de la Métropole peuvent servir de terrains d'expérimentation pour les chercheurs (pose de capteurs sur les voiries, tests de dispositifs etc.)

FACTEURS CLÉ DE SUCCÈS

- Un dispositif simple et agile d'« instruction » des projets et de mise en lien des acteurs, lisible et visible auprès des porteurs de projets
- Une capitalisation sur les expérimentations menées pour enrichir les pratiques de demain

AXE STRATÉGIQUE

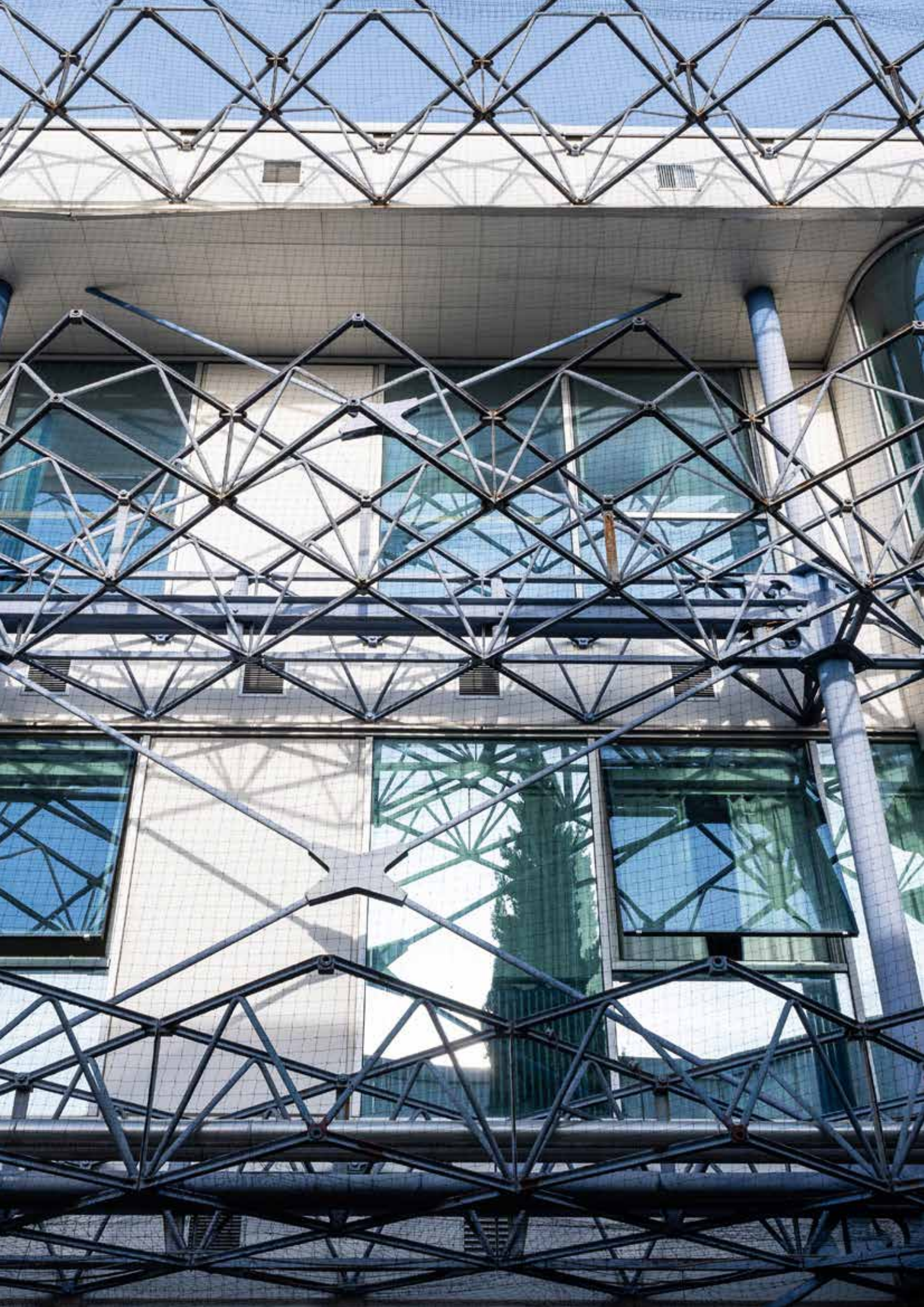
**1.3 Partager une stratégie pour agir en
faveur des transitions**

CONTENU

- Identifier et mettre en lien un réseau d'acteurs susceptibles de proposer des terrains d'expérimentation
- Concevoir et animer des scènes de dialogue entre scientifiques, gouvernances des établissements d'enseignement supérieur/des sites universitaires et les services de la collectivité, en particulier de la Métropole de Lyon
- Élaborer des « modes de faire » pour faciliter et favoriser les expérimentations sur les sites universitaires : faciliter la mise en lien entre les besoins de terrain émanant de projets de recherche et les sites possibles d'expérimentation, concevoir des dispositifs de suivi et de « réciprocité » entre les porteurs de projets et les pourvoyeurs de terrains (données d'usages, retour d'expérience...)
- Construire les cadres juridiques adéquats pour faciliter les expérimentations au sein des sites universitaires

ACTEURS ET PARTIES PRENANTES

- Pilote : ComUE Université de Lyon et Métropole de Lyon
- Parties prenantes : établissements d'enseignement supérieur et de recherche, laboratoires de recherche, services de la Métropole de Lyon



Une Métropole au service du bien-vivre des étudiants

FICHE ACTION 07

INTITULÉ DE L'ACTION

Créer une plateforme commune de recensement de l'ensemble de l'offre de logements dédiés aux étudiants, en particulier l'offre sociale

CONTEXTE OU OBJECTIFS

- Trop souvent, les étudiants méconnaissent l'ensemble de l'offre de logements qui leur est accessible, en particulier pour le logement social étudiant, et ont tendance à ne déposer de demande de logement qu'auprès du CROUS de Lyon. Faute de places suffisantes, ce dernier n'est pas en mesure de donner une suite favorable à l'ensemble des demandes. Les étudiants non logés auprès du CROUS se mettent alors en recherche d'une autre solution de logement, bien souvent trop tardivement
- Faciliter l'accès aux offres de logements étudiants disponibles
- Faciliter l'accès des étudiants, au premier chef des étudiants boursiers sur critères sociaux, aux logements dédiés conventionnés
- Favoriser une meilleure connaissance des différents types d'offres, et en particulier de l'ensemble de la gamme de logements sociaux dédiés aux étudiants (CROUS, bailleurs sociaux...)
- Encourager les étudiants à déposer des demandes simultanées auprès du CROUS et des organismes HLM pour éviter des dépôts de dossier trop tardifs auprès des bailleurs sociaux après un refus du CROUS

FACTEURS CLÉ DE SUCCÈS

- La définition en amont d'un responsable en charge d'alimenter le dispositif et le process de remontées d'informations permettant sa mise à jour en temps réel
- L'allocation de moyens humains et budgétaires pour permettre un référencement optimal de cette plateforme
- La sensibilisation des partenaires relais permettant de créer des liens entrants vers cet outil et d'informer de son existence

AXE STRATÉGIQUE

2.1. Renforcer et rendre plus accessible le parc de logements étudiants

CONTENU

- Définir au sein de la gouvernance locale du logement étudiant le cadrage de ce projet : objectifs, cibles, montage opérationnel, gestion, budget, mode de collaboration
- Rédiger le cahier des charges fonctionnel permettant la sélection d'un prestataire pour développer la plateforme (périmètre, finalité, contraintes, prestations attendues, besoins fonctionnels, ressources)
- Suivre de manière collective l'avancée du projet
- Définir en amont les conditions de gestion, d'alimentation en temps réel et de communication dans le temps de cet outil (pilottage, process de remontée d'information et budget)
- Déployer, optimiser et mettre à jour l'outil

ACTEURS ET PARTIES PRENANTES

- Pilote : Métropole de Lyon
- Parties prenantes : membres de la gouvernance locale du logement étudiant

UNE MÉTROPOLE AU SERVICE DU BIEN-VIVRE DES ÉTUDIANTS

FICHE ACTION 08

INTITULÉ DE L'ACTION

Définir collectivement et de manière régulière un objectif pluriannuel de production de places supplémentaires (objectif de 630 places supplémentaires actuellement) et y allouer les moyens nécessaires (financiers, fonciers, techniques)

CONTEXTE OU OBJECTIFS

- Un déficit de logements étudiants particulièrement marqué sur le territoire métropolitain
- Une carence de l'offre qui génère une tendance haussière des loyers
- Une gouvernance mise en place sur le sujet du logement étudiant qui a fait ses preuves
- Un nécessaire suivi dans le temps des besoins et de l'impact des actions mises en œuvre par les pouvoirs publics
- Mieux connaître de manière régulière l'état de l'offre et des besoins en matière de logement social étudiant sur le territoire
- Élaborer régulièrement des objectifs partagés de développement

FACTEURS CLÉ DE SUCCÈS

- Une concertation régulière avec des opérateurs privés
- Des données fiables, régulières et partagées (sur l'offre et la demande) pour aider à fixer les objectifs cibles
- Un suivi régulier des résultats et des outils mobilisables pour parvenir aux objectifs
- Définir de manière partenariale les modalités de mise en œuvre de cette démarche mutuelle, et des pilotes en charge de leur suivi
- L'allocation des moyens humains et budgétaires pour mobiliser acteurs et foncier en faveur de cet enjeu de production de logements sociaux étudiants

AXE STRATÉGIQUE

2.1. Renforcer et rendre plus accessible le parc de logements étudiants

CONTENU

- À un rythme régulier (4 ans), définir, au sein de la gouvernance locale du logement étudiant, le cahier des charges consolidant les données à collecter
- Définir, de manière collective, les moyens alloués à cette étude et les sanctuariser
- Communiquer, en lien et en complément des communications de l'Observatoire Territorial du Logement Étudiant (OTLE), sur les résultats de l'étude, les objectifs de production de nouveaux logements étudiants et les actions mises en œuvre

ACTEURS ET PARTIES PRENANTES

- Pilote : ComUE Université de Lyon
- Parties prenantes : membres de la gouvernance locale du logement social étudiant

FICHE ACTION 09

INTITULÉ DE L'ACTION

Étudier l'opportunité puis expérimenter un dispositif permettant de compenser la perte partielle d'APL pour les colocataires

CONTEXTE OU OBJECTIFS

- Des avantages reconnus à la colocation en termes de reste à charge pour les étudiants, de solidarité permettant de lutter contre l'isolement et de sobriété foncière
- Des APL réduites (75% du plafond d'un locataire seul) pour les bénéficiaires résidant en colocation qui génère parfois une inégalité de traitement et de potentielles difficultés financières pour les étudiants

FACTEURS CLÉ DE SUCCÈS

- La collecte de données permettant l'analyse d'impact du dispositif

AXE STRATÉGIQUE

2.1 Renforcer et rendre plus accessible le parc de logements étudiants

CONTENU

- Collecter et analyser les données permettant de quantifier et qualifier le problème
- Réaliser une étude d'opportunité/faisabilité permettant de confirmer la pertinence et la faisabilité du projet d'expérimentation
- Identifier des solutions possibles et des modalités de mise en œuvre
- Engager des discussions avec l'Etat (Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) pour l'élaboration d'un dispositif pilote à l'échelle du territoire métropolitain permettant de compenser cette perte d'allocation financière
- Déployer et analyser l'impact du dispositif pilote
- Pérenniser et ajuster le dispositif ou l'abandonner selon les résultats de l'analyse d'impact

ACTEURS ET PARTIES PRENANTES

- Pilote : Métropole de Lyon
- Parties prenantes : ComUE Université de Lyon, CROUS de Lyon, bailleurs sociaux

FICHE ACTION 10

INTITULÉ DE L'ACTION

Développer des pôles de services regroupant en un point un package de services liés aux nouvelles mobilités actives (bornes de recharge, douches, espaces de travail, outils de réparation vélo...) accessibles à tous les étudiants de la ComUE

CONTEXTE OU OBJECTIFS

- Un recours croissant aux mobilités actives de la part des étudiants, enseignants-chercheurs ou personnel
- Des services manquants qui constituent des freins au développement des mobilités actives (douches, casiers, outils de réparation de vélo...)
- Des pratiques sportives en développement (jogging, street workout...) qui nécessitent également des services associés (douches, casiers)
- Faciliter les mobilités actives et la pratique sportive de la communauté universitaire en créant une offre de services associée

FACTEURS CLÉ DE SUCCÈS

- La clarification des partages de responsabilités en termes d'entretien, de renouvellement, en cas d'incidents
- La conduite d'une étude d'usage pour scénariser les cas d'usage et proposer des réponses adaptées aux besoins

AXE STRATÉGIQUE

1.2 Développer les mobilités actives pour un maillage territorial décarbonné

CONTENU

- Cadrer le projet d'un pôle de services dédié aux mobilités actives en termes d'usages, d'utilisateurs cibles, de produits/services adaptés, d'ergonomie...avec l'aide d'un designer
- Prototyper, tester et améliorer un « pôle de services type »
- Lancer un appel à projets auprès des établissements pour susciter des projets d'aménagement de pôles de services à connecter aux infrastructures de transport en commun
- Evaluer la fréquentation et l'impact de ces pôles sur les pratiques de mobilités actives

ACTEURS ET PARTIES PRENANTES

- Pilote : Métropole de Lyon
- Parties prenantes : ComUE Université de Lyon, établissements d'enseignement supérieur et de recherche, SYTRAL





UNE MÉTROPOLE AU SERVICE DU BIEN-VIVRE DES ÉTUDIANTS

FICHE ACTION 11

INTITULÉ DE L'ACTION

Expérimenter un dispositif pilote d'observation des pratiques de déplacement des étudiants

CONTEXTE OU OBJECTIFS

- Le manque de données et de suivi dans le temps concernant la mobilité étudiante permettant d'appuyer une stratégie et des prises de décision dédiées à cet enjeu
- Des sites inégalement impactés par les problématiques de mobilités (ex : Porte des Alpes)
- Mieux connaître les pratiques de mobilité de la communauté universitaire afin de mieux identifier les leviers potentiels de changement de comportement vers des pratiques de mobilités douces et/ou actives
- Quantifier, caractériser et analyser les évolutions en cours en matière de mobilité étudiante
- Appuyer les projets potentiels sur des données fiables, objectives et précises

FACTEURS CLÉ DE SUCCÈS

- La construction d'un partenariat pérenne et solide entre les acteurs compétents en matière de mobilités
- La bonne insertion de l'observatoire des mobilités de la communauté universitaire au sein des dispositifs d'observation existants, et sa reconnaissance par les acteurs concernés (collectivités, établissements d'ESR, opérateurs de mobilités)

AXE STRATÉGIQUE

1.3 Partager une stratégie pour agir en faveur des transitions

CONTENU

- Identifier les données clés à collecter : typologie d'utilisateurs, moyens de transport, trajet effectué, horaires de transport, temps de transport...
- Créer un partenariat dédié entre les acteurs compétents en matière de mobilités universitaires (collectivités, opérateurs de mobilités et établissements d'ESR)
- Définir, de manière partenariale, les modalités de mise en oeuvre d'un tel observatoire : maître d'ouvrage, opérateur, ressources et moyens
- Construire avec les établissements d'ESR un dispositif fluide et pérenne de collecte des données en matière de pratiques de mobilité de la communauté universitaire
- Définir un site pilote pour tester le dispositif d'observation
- Assurer une communication et une valorisation larges des résultats

ACTEURS ET PARTIES PRENANTES

- Pilote : Métropole de Lyon
- Parties prenantes : ComUE Université de Lyon, établissements d'ESR, SYTRAL, Région Auvergne Rhône Alpes

UNE MÉTROPOLE AU SERVICE DU BIEN-VIVRE DES ÉTUDIANTS

FICHE ACTION 12

INTITULÉ DE L'ACTION

Favoriser l'accès des étudiants aux services sociaux de la Métropole de Lyon (sensibilisation, formation, communication)

CONTEXTE OU OBJECTIFS

- D'importants manques en matière d'accompagnement sanitaire et social mis en lumière par la récente crise sanitaire
- Un phénomène significatif de non recours aux droits des étudiants
- Des situations d'isolement, notamment des étudiants étrangers, qui peuvent fragiliser gravement l'étudiant
- Une situation d'engorgement de l'accès aux assistant(e)s sociaux(les) du CROUS
- Des situations de précarité qui touchent plusieurs champs de vie : précarité alimentaire, précarité numérique, précarité énergétique.
- Mieux orienter les étudiants vers l'ensemble des services susceptibles de les accompagner

FACTEURS CLÉ DE SUCCÈS

- Un portage politique affirmé au sein de la Métropole de Lyon
- Une offre coordonnée aux autres dispositifs disponibles pour répondre à ces besoins

AXE STRATÉGIQUE

2.3 Précarité et santé :
informer et accompagner les étudiants

CONTENU

- Discussions internes au sein de la Métropole de Lyon, au niveau technique et politique, sur la possible ouverture du dispositif d'assistant(e)s sociaux(les) à ce public
- Définition des conditions de mise en œuvre
- Communication auprès des étudiants par les canaux et relais habituels de leur possibilité d'accueil par les assistant(e)s sociaux(les) de la Métropole de Lyon
- Formation et sensibilisation des assistant(e)s sociaux(les) aux problématiques sociales spécifiques des étudiants
- Mise en place de process de coordination avec les assistant(e)s sociaux(les) du CROUS

ACTEURS ET PARTIES PRENANTES

- Pilote : Métropole de Lyon
- Parties prenantes : CROUS de Lyon, les établissements d'ESR, les villes, les services de l'État

FICHE ACTION 13

INTITULÉ DE L'ACTION

Améliorer le maillage en épicerie
solidaires et en aide alimentaire à
destination des étudiants

CONTEXTE OU OBJECTIFS

- En cas de confrontation à des difficultés financières, les étudiants peuvent être contraints de limiter leur alimentation (saut de repas, alimentation non équilibrée...)
- Un enjeu de pérenniser certains dispositifs d'aides mis en place durant la crise sanitaire (distribution de colis alimentaires, aides alimentaires d'urgence, épicerie solidaires) qui s'avèrent utiles au-delà du contexte de crise
- Inciter les étudiants à se tourner vers une alimentation saine, équilibrée, durable, locale
- Faire en sorte que l'alimentation ne soit plus une variable d'ajustement pour les étudiants au budget contraint
- Lutter contre les phénomènes de non-recours aux aides

FACTEURS CLÉ DE SUCCÈS

- La conception d'un dispositif sur mesure, fondé sur les besoins réels (nouveaux projets ou meilleure connaissance des dispositifs existants)
- Créer un réseau performant et pérenne des acteurs compétents en matière d'alimentation sociale et solidaire, facilement connu et accessible pour les étudiants

AXE STRATÉGIQUE

2.3 Précarité et santé :
informer et accompagner
les étudiants

CONTENU

- Estimer, de manière régulière, le nombre et la localisation d'étudiants n'ayant pas accès quotidiennement à un repas complet en restauration universitaire
- Identifier, collecter et consolider les dispositifs d'aides potentielles, en particulier de la Métropole de Lyon, aux projets de développement d'épicerie solidaires (moyens financiers, moyens logistiques, ...)
- Mieux communiquer autour des politiques publiques de la Métropole de Lyon en matière d'alimentation (Projet Alimentaire Territorial du Grand Lyon) en direction des établissements d'ESR et des porteurs de projets (associations étudiantes)
- Étudier le besoin et la faisabilité d'un dispositif dédié d'aide au développement des épicerie solidaires sur le territoire
- Le cas échéant, et en complément des actions potentielles menées dans le cadre du SDVE, lancer un appel à projets dédié au sujet
- Prévoir des points de livraison de paniers équilibrés, au tarif social habituel, dans les secteurs d'études ou d'habitat étudiant peu couverts par le maillage actuel
- Mieux communiquer auprès de la cible étudiante au sujet des aides alimentaires existantes

ACTEURS ET PARTIES PRENANTES

- Pilote : ComUE Université de Lyon
- Parties prenantes : Métropole de Lyon, établissements d'ESR, CROUS de Lyon, associations étudiantes

Une Université connectée à son territoire, proche des habitants et acteurs socio-économiques

FICHE ACTION 14

INTITULÉ DE L'ACTION

Déployer une offre de services et d'accompagnement des projets d'implantation d'ESR claire et lisible

CONTEXTE OU OBJECTIFS

- Des demandes d'implantations universitaires de plus en plus nombreuses, notamment issues d'établissements privés à but lucratif
- La volonté affirmée de la Métropole de Lyon de moduler son accompagnement en fonction des types d'établissements sollicitant une implantation sur le territoire
- Une première démarche expérimentale de grille d'analyse sur laquelle capitaliser
- Clarifier la politique d'accompagnement de la Métropole de Lyon pour répondre aux demandes d'implantations universitaires

FACTEURS CLÉ DE SUCCÈS

- Le partage large au sein de la Métropole de Lyon (services, élus, cabinet) de ces outils d'aide à la décision, et un portage politique
- Une communication autour de cette politique d'accueil et d'accompagnement
- Une mise à jour et une amélioration continue de ce dispositif d'accueil

AXE STRATÉGIQUE

3.1 Une stratégie d'implantation universitaire au service du rééquilibrage territorial

CONTENU

- Définir une grille d'analyse permettant de segmenter les typologies de projets d'implantation selon un ensemble de critères :
 - » Domaine d'activités (champ de formation, réponse à de nouveaux enjeux)
 - » Critères sociaux, accueil de public diversifié
 - » Labellisation/reconnaissance par l'Etat
 - » Interactions économiques et académiques locales ou métropolitaines
 - » Impact pour la stratégie économique, d'ESR ou de transition de la Métropole de Lyon
 - » Impact pour l'écosystème urbain du quartier
 - » Risque de concurrence avec une offre existante
 - » Péréquation potentielle entre usages dans le projet de promotion immobilière
- Élaborer une offre d'accompagnement de la Métropole de Lyon différenciée selon le segment de projet issu de la grille d'impact, pouvant aller d'un « accompagnement premium » à « pas d'accompagnement »
- Préciser les conditions de réalisation de cette offre d'accueil : moyens d'actions de la collectivité (PPI, ...), organisation à déployer (rôle du développeur économique ? de la ComUE ?...) pour accompagner ces projets
- Porter à connaissance et acculturer les acteurs à l'utilisation de ce dispositif d'accompagnement

ACTEURS ET PARTIES PRENANTES

- Pilote : Métropole de Lyon
- Parties prenantes : ComUE Université de Lyon, Agence pour le Développement de la Région Économique LYonnaise (ADERLY)





UNE UNIVERSITÉ CONNECTÉE À SON TERRITOIRE, PROCHE DES HABITANTS ET ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

FICHE ACTION 15

INTITULÉ DE L'ACTION

Anticiper et aménager l'offre immobilière de demain dédiée aux projets d'implantations d'ESR dans le cadre d'une politique de rééquilibrage territorial ciblée

AXE STRATÉGIQUE

3.1 Une stratégie d'implantation universitaire au service du rééquilibrage territorial

CONTEXTE OU OBJECTIFS

- Proposer un site d'accueil en fonction de l'analyse du projet d'implantation au travers de la grille métropolitaine
- Irriguer les politiques d'urbanisme et d'aménagement par la stratégie d'implantation du SDU
- Favoriser la mixité urbaine et fonctionnelle des prochains quartiers à enjeux pour la Métropole de Lyon
- Proposer des sites potentiels d'implantation en adéquation avec les besoins des établissements d'enseignement supérieur (et des étudiants) mais aussi avec la stratégie de rééquilibrage territorial initiée par la Métropole de Lyon
- Expérimenter la politique de rééquilibrage territorial sur le champ de l'ESR en ciblant des sites urbains assez matures (évolution de la politique selon une logique de cercles concentriques)

CONTENU

- Anticiper et construire avec les urbanistes territoriaux de la Métropole de Lyon l'offre d'accueil de demain sur 3 types de sites cibles :
 - » Sites généralistes de mixité urbaine dans une démarche type Confluence (îlot B1C1) en fléchant des îlots dédiés à l'ESR : Saulaie, Carré de Soie
 - » Sites thématiques : Vaulx en Velin / Mas du Taureau sur des projets liés à la filière Bâtiment durable, Vénissieux Lyon Parilly Factories sur les projets liés à l'Industrie, Vallon des hôpitaux sur des projets liés à la Santé, Pôle Pixel sur des projets liés aux industries créatives
 - » Sites dont le projet reste à définir : campus EMLyon Ecully, dimension économique pour le Campus Bron Porte des Alpes
- Proposer un site d'accueil en fonction de la typologie de projets au travers de la grille d'analyse

FACTEURS CLÉ DE SUCCÈS

- L'identification et la maîtrise des conditions de réussite de ces projets d'immobilier économique liés à l'ESR : gouvernance partenariale métropolitaine, maîtrise de l'usage final et de l'économie du projet, maîtrise de la stratégie foncière, accessibilité et services
- Une capacité de dialogue et de collaboration entre les services de la Métropole de Lyon

ACTEURS ET PARTIES PRENANTES

- Pilote : Service Développement universitaire et vie étudiante de la Métropole de Lyon
- Parties prenantes : les services de la Direction Action et Transition Économiques, de la délégation Urbanisme et mobilités de la Métropole de Lyon, villes concernées, ComUE Université de Lyon

UNE UNIVERSITÉ CONNECTÉE À SON TERRITOIRE, PROCHE DES HABITANTS ET ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

FICHE ACTION 16

INTITULÉ DE L'ACTION

Identifier les données existantes en matière de besoins en "compétences et emplois de demain" du territoire métropolitain.
Analyser, restituer et échanger autour de ces informations avec les entreprises et établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans le cadre du Forum économique ESR pour aider à compléter l'offre de formation des établissements en fonction des besoins constatés/objectivés

CONTEXTE OU OBJECTIFS

- Un problème récurrent d'inadéquation constatée entre l'offre de formation, notamment en termes d'études supérieures, et le besoin en compétences sur le territoire
- Une pénurie de main d'œuvre sur un certain nombre de métiers pourtant stratégiques pour les enjeux de transition du territoire et ses besoins de première nécessité (ex : santé, éducation, alimentation...)
- Des stratégies économiques et de transitions portées par la Métropole de Lyon qui pourraient se heurter à des freins liés à un possible décalage avec les formations proposées
- Une évolution très rapide des métiers liés à l'environnement, aux nouvelles énergies, à la transformation numérique...
- Mieux connecter les besoins des entreprises du territoire et l'offre de formation

FACTEURS CLÉ DE SUCCÈS

- La capitalisation sur des données existantes
- La sensibilisation des établissements à cet enjeu majeur pour le devenir du territoire
- Des outils de valorisation des données et des moments de partage

AXE STRATÉGIQUE

3.2 Une université connectée aux acteurs socio-économiques locaux

CONTENU

- Identifier les données existantes en matière d'adéquation emploi-compétences à l'échelle du territoire métropolitain auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes, des OPCO...
- Identifier les données prospectives existantes sur les besoins en compétences de demain, à mettre en perspective avec les priorités d'intervention de la Métropole de Lyon
- Analyser et synthétiser ces données pour mettre en avant les écarts entre l'offre de formation, les compétences actuelles et futures recherchées
- Si les données sont manquantes ou incomplètes, étudier la possibilité de commander des études complémentaires
- Valoriser et communiquer les résultats de ces analyses auprès des établissements d'enseignement supérieur et de recherche
- Organiser un temps d'échange, de co-construction et de débat autour de ces résultats lors du Forum économique ESR (voir fiche Action 17).
- Porter à connaissance les formations déjà existantes sur le territoire auprès des acteurs économiques pour une meilleure adéquation entre les besoins et l'existant

ACTEURS ET PARTIES PRENANTES

- Pilote : Métropole de Lyon
- Parties prenantes : ComUE Université de Lyon, établissements d'enseignement supérieur et de recherche, Région Auvergne Rhône-Alpes, OPCOs, Pôle emploi

FICHE ACTION 17

INTITULÉ DE L'ACTION

Favoriser le partage et le dialogue entre la large communauté d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche et les entreprises du territoire dans le cadre d'un Forum économique ESR

CONTEXTE OU OBJECTIFS

- Des PME françaises qui restent assez éloignées de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Des collaborations entre grands groupes et établissements d'enseignement supérieur et de recherche souvent fructueuses mais inégales selon les établissements et les sujets
- Des lieux d'échange entre établissements d'enseignement supérieur et de recherche et monde économique qui s'avèrent manquants et nécessaires
- Positionner la Métropole de Lyon en tant que facilitateur des relations entre établissements d'enseignement supérieur et entreprises

FACTEURS CLÉ DE SUCCÈS

- L'apport de contenus et d'invités attractifs
- L'appui de partenaires économiques en termes de relais de l'événement voire de co-organisation
- Le portage politique de l'événement
- La capacité de mobilisation de la presse

AXE STRATÉGIQUE

3.2 Une université connectée aux acteurs socio-économiques locaux

CONTENU

- Identifier pour chaque édition un thème phare qui constituera un fil conducteur
- Établir une programmation attractive comprenant des temps d'information, de débat, de co-construction/ échanges par binôme ou petit groupes
- Identifier des contenus et des personnalités/experts permettant d'alimenter la programmation
- Proposer des formats attractifs, participatifs et renouvelés à chaque édition
- Prévoir un temps de communication sur les avancées du SDU, et un temps de travail sur l'adéquation emploi-compétences (voir fiche Action 16 - Emploi et compétences de demain)
- Déployer l'organisation et la communication associée

ACTEURS ET PARTIES PRENANTES

- Pilote : Métropole de Lyon
- Parties prenantes : ComUE Université de Lyon, établissements non membres de la ComUE Université de Lyon, les entreprises comptes-clés de la Métropole de Lyon, les partenaires de la gouvernance économique territoriale (syndicats patronaux, consulaires, CJD, ESS,...) et les pôles de compétitivité/ filières stratégiques

UNE UNIVERSITÉ CONNECTÉE À SON TERRITOIRE, PROCHE DES HABITANTS ET ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

FICHE ACTION 18

INTITULÉ DE L'ACTION

Mettre en place de manière coordonnée le portage d'une stratégie patrimoniale des équipements sportifs universitaires pour prioriser les investissements clés à engager

CONTEXTE OU OBJECTIFS

- Des besoins importants de rénovation et entretien des infrastructures universitaires existantes
- Une carence d'équipements sportifs universitaires au regard du nombre d'étudiants qui génère des besoins d'investissements nouveaux pour les années à venir
- Une nécessité de dialogue avec les collectivités locales et notamment les villes pour mutualiser encore davantage des infrastructures existantes et à créer
- Développer et optimiser les mutualisations d'équipements sportifs déjà en place entre établissements
- Construire une visibilité pluriannuelle et priorisée, pour les financeurs potentiels, des besoins d'investissements en matière de rénovation ou de création d'équipements à l'échelle métropolitaine

FACTEURS CLÉ DE SUCCÈS

- Une délimitation claire et partagée des limites d'exercice de compétences de la ComUE sur le sujet
- Des moyens affectés à la mise en œuvre et coordonnés avec le Service InterUniversitaire des Activités Physiques et Sportives (SIUAPS)

AXE STRATÉGIQUE

3.3 Soutenir la pratique sportive des étudiants

CONTENU

- Définir et mettre en place une instance de dialogue et de co-construction à l'échelle de la ComUE sur le champ de la pratique sportive des étudiants
- Définir les périmètres exacts d'intervention de la ComUE sur ce champ et une feuille de route associée
- Établir une liste des priorités d'équipements sportifs à l'échelle de la ComUE et les hiérarchiser
- Identifier les modalités de financement et de gestion des projets d'investissement

ACTEURS ET PARTIES PRENANTES

- Pilote : ComUE Université de Lyon
- Parties prenantes : Métropole de Lyon, SIUAPS, établissements d'enseignement supérieur et de recherche



FICHE ACTION 19

INTITULÉ DE L'ACTION

Développer des équipements sportifs légers / transitoires sur des sites proches des universités et adaptés aux nouvelles pratiques (ex : Feyssine, quais de Rhône...) : street workout, yoga, footing...

CONTEXTE OU OBJECTIFS

- Un manque criant d'équipements sportifs au regard du nombre d'étudiants sur le territoire métropolitain, ne permettant pas de répondre aux besoins
- Des contraintes de financement et de sobriété foncière qui freinent la construction de nouveaux équipements
- Répondre aux nouveaux besoins en équipements générés par les pratiques sportives émergentes : yoga, jogging, street workout, circuit training, pilates...

FACTEURS CLÉ DE SUCCÈS

- La clarification des partages de responsabilités en termes d'entretien, de renouvellement, d'accident...
- Une garantie de flexibilité et de rapidité dans le déploiement de l'opération

AXE STRATÉGIQUE

3.2 Une université connectée aux acteurs socio-économiques locaux

CONTENU

- Lancer un appel à projets auprès d'acteurs ou consortiums d'acteurs (établissements, entreprises, communes...) pour susciter des projets d'aménagement sportifs légers ou transitoires, en proximité ou sur les campus
- Proposer un « catalogue type » d'équipements potentiels
- Définir des critères de sélection des projets (exemple : ouverts au public, mutualisés, inclusifs, durables, valorisant le lien à la nature et au territoire...) sur des terrains propriété de la Métropole de Lyon, des établissements ou des villes

ACTEURS ET PARTIES PRENANTES

- Pilote : Métropole de Lyon
- Parties prenantes : ComUE Université de Lyon, SIUAPS, établissements d'enseignement supérieur, villes universitaires concernées



Annexes

L'ÉLABORATION DU SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT UNIVERSITAIRE - AMBITION 2030

Complémentarité avec les autres stratégies territoriales

Le SDU a vocation à s'articuler avec d'autres stratégies territoriales. A ce titre, son élaboration entre en résonance avec le **Schéma Régional d'Enseignement Supérieur Recherche et Innovation (SRESRI)**. Le SRESRI 2022-2028 a été adopté le 30 juin 2022. Les deux démarches convergent sur de nombreux enjeux : pénurie de talents dans certaines branches spécifiques, accompagnement à l'entrepreneuriat étudiant... Les sujets de la précarité étudiante, de la santé ou encore du rééquilibrage territorial sont également partagés.

Le SDU s'articule également pleinement avec le **Schéma Directeur de la Vie Étudiante (SDVE)**, porté par la ComUE Université de Lyon et le CROUS de Lyon. Se nourrissant l'une l'autre, ces deux démarches sont véritablement complémentaires dans leur élaboration et leur rédaction. Le SDVE est fondé sur trois axes :

- Soutenir le bien-être étudiant
- Faciliter l'accès aux droits des étudiants
- Accompagner l'accès à l'autonomie et l'engagement étudiant.

Ces trois orientations sont complétées de trois axes transversaux :

- Renouveler les pratiques de communication à destination des étudiants
- Agir en faveur de la transition écologique
- Renforcer la gouvernance de la vie étudiante

Abordant tous deux la question de la vie étudiante, le SDU aborde plus particulièrement les conditions de vie

étudiante sous l'angle des compétences métropolitaines.

En outre, le **Schéma Métropole Campus 2021-2030 de la Métropole de Saint-Etienne** entre en complémentarité avec le SDU lyonnais. La métropole stéphanoise, site universitaire structurant du carré métropolitain, enregistre une importante hausse de ses effectifs étudiants ces 10 dernières années. Elle assume l'ambition d'atteindre 40.000 étudiants à l'horizon 2035 (contre 28.000 actuellement), en renforçant notamment l'attractivité étudiante et scientifique du site. Ledit schéma a vocation à doter l'agglomération stéphanoise d'un plan de développement pour accompagner la mutation de son écosystème.

Une large concertation en préfiguration du SDU

Dès 2018, la Métropole de Lyon et la ComUE Université de Lyon ont engagé les travaux préparatoires à l'élaboration du SDU - Ambition 2030, en associant les acteurs de la communauté universitaire lyonnaise.

Évènement moteur dans la construction du nouveau schéma, **les « Assises du SDU » du 11 Juin 2018** ont permis de remobiliser l'ensemble des acteurs universitaires et leurs partenaires autour du SDU, afin d'en dresser le bilan et d'identifier collectivement les enjeux et défis auxquels l'Université et le Territoire devraient faire face ensemble à horizon 2030.

Les travaux initiés lors des Assises du SDU ont été enrichis par la réalisation d'études et d'expertises thématiques sur un ensemble de sujets ayant été identifiés comme revêtant un enjeu particulier pour les années à venir :

- Enseignement supérieur privé : quel

rôle dans l'agglomération lyonnaise ?

Métropole de Lyon, Direction du Dialogue

Public et de la Prospective - 2020

- Le rôle de la communauté universitaire dans la transition du territoire -

Transitions pour la Métropole de Lyon et la ComUE Université de Lyon - 2021

- Précarité étudiante et développement universitaire : études préalables à la rédaction du prochain Schéma de

développement universitaire - *Latitude Conseil pour la Métropole de Lyon et la ComUE Université de Lyon - 2021*

- Étude sur l'accès aux équipements et à la pratique sportive - *Ingénierie sportive et culturelle pour la ComUE Université de Lyon - 2021*

- Travaux d'élaboration du Schéma Directeur de la Vie Étudiante menés

par le CROUS de Lyon et la ComUE Université de Lyon, avec en particulier une enquête menée auprès des étudiants au printemps 2021

- Travaux partenariaux de prospective avec l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise « Université rêvée, imaginée » - *UrbaLyon, 2020/2021*

L'ensemble de ces expertises ont permis de nourrir le diagnostic du nouveau SDU - Ambition 2030.

Cadre méthodologique

Catalyseuse des besoins et des orientations des différents acteurs de la communauté universitaire lyonnaise, la démarche est par essence partenariale. C'est ainsi que la Métropole de Lyon et la ComUE Université de Lyon, appuyées par différents assistants à Maitrise d'ouvrage, ont piloté pendant plus d'un an la production de ce SDU.

De nouveaux principes d'actions ont guidé l'élaboration du nouveau SDU : gagner en cohérence, formuler un cap plus clair qui cimentera le plan d'actions ; réactualiser le travail selon les réalités territoriales du moment et les nouveaux besoins ; oser des actions et des pratiques plus disruptives ; associer le public étudiant... ; autant d'enjeux que le futur SDU se devra de prendre en compte.

Après une consolidation des analyses et études réalisées, s'est engagée une phase qualitative de rencontres avec les acteurs parties prenantes du SDU : responsables d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche, élus de la Métropole de Lyon, acteurs socio-économiques, acteurs institutionnels. La trentaine d'entretiens réalisée a permis de recueillir visions politiques et prospectives, besoins et avis des acteurs concernés sur la démarche à l'œuvre, attentes des parties prenantes quant à un nouveau SDU. Afin de favoriser l'appropriation de la démarche et de ses enjeux, la ComUE

Université de Lyon a mené une démarche d'animation interne, avec ses membres et associés. Ainsi, chaque établissement a désigné un référent SDU au sein de sa structure.

Ces derniers avaient pour mission de :

- Porter une vision globale des enjeux du SDU au sein de leur établissement
- Faire le lien ponctuel ou associer ponctuellement d'autres techniciens selon les thématiques abordées
- Faire le lien avec les instances politiques de son établissement

Ces référents ont été réunis lors de **6 groupes de travail thématiques** :

augmentation des effectifs et stratégie d'implantation ; rapprochement entre le monde académique et le monde économique ; Université et transition ; sport et infrastructures sportives ; transports et déplacements de la communauté universitaire ; citoyenneté active et diffusion des savoirs.

Par la suite, 11 ateliers thématiques ont été organisés. Réunissant plus de 130 participants sur une trentaine d'heures de travaux collectifs, ils ont permis de partager les orientations stratégiques proposées, de recueillir des enjeux, d'identifier et de prioriser des pistes

d'actions. S'inscrivant pleinement dans la logique partenariale souhaitée, ces ateliers ont donné la parole aux acteurs territoriaux pour co-construire collectivement le futur SDU.

Les orientations et pistes d'actions ont fait l'objet d'un partage, d'un enrichissement et d'une validation devant le **Comité de Pilotage du SDU réuni le 6 juillet 2022**, et composé des responsables d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche lyonnais, des élu.e.s. de la Métropole de Lyon et des Villes concernées, des représentants de la ComUE Université de Lyon et des partenaires institutionnels (Région Auvergne Rhône-Alpes, CROUS de Lyon, Rectorat de l'Académie de Lyon). Ce comité de pilotage a été présidé par le Vice-Président de la Métropole de Lyon délégué à l'Enseignement Supérieur, la Recherche et à la vie étudiante, et par le Président de la ComUE Université de Lyon.

L'association du public étudiant à la démarche est prévue dès sa mise en œuvre et aura vocation à perdurer dans le temps. Elle prendra la forme d'évènements participatifs et d'une convention étudiante.

PISTES D' ACTIONS ISSUES DES ATELIERS



11

ateliers réalisés
De mi-Avril à mi-Mai

131

participants

31

heures de travail collectif



OBJECTIFS DES ATELIERS

- Partage des orientations stratégiques pré-fléchées
- Partage de quelques éléments de diagnostic
- Recueil d'enjeux
- Identification et priorisation de pistes d'actions

Donner la parole aux acteurs territoriaux pour co-construire le SDU.

Tableau récapitulatif de l'ensemble des pistes d'actions

ACTIONS LES PLUS PLÉBISCITÉES PAR LES ÉTABLISSEMENTS ★

ENJEUX	PISTES D'ACTIONS	ORIENTATIONS	TEMPORALITÉ	LEVIERS D'ACTIONS	
RECHERCHE, TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET POLITIQUES PUBLIQUES					
Eclairer les politiques publiques par l'apport des travaux de recherche	Créer un comité scientifique auprès des élus de la Métropole de Lyon jouant un rôle de Think and Do Tank, permettant notamment d'anticiper les enjeux majeurs des politiques publiques de demain, et d'éclairer celles d'aujourd'hui	1	Court/Moyen terme	Gouvernance, Organisation, Gestion	★
	Financer, via la Métropole de Lyon, des thèses de recherche, notamment sur des sujets de sciences humaines et sociales	1	Court/Moyen terme	Gouvernance, Organisation, Gestion	★
Développer la formation et l'acculturation communes des élus/techniciens/chercheurs autour des enjeux de la transition écologique et environnementale	Créer « l'école de la transition » entre la Métropole et l'Université ou labelliser dans ce sens des formations déjà existantes pour déployer une offre de formation dédiée aux élus, agents, enseignants et chercheurs permettant un échange de connaissances, de compétences et d'expertises	1	Long terme	Services	
Diffuser les savoirs et mobiliser la société	Organiser des temps de débats, de rencontre entre élus, chercheurs, étudiants citoyens sur le principe d'un forum lors « des journées de la transition environnementale »	1-3	Court/Moyen terme	Communication	★★
	Conforter, interfacer et faire évoluer les dispositifs de médiation « Sciences et Société » (ex Boutique des Sciences, Public Factory, Fabrique de l'innovation)	1-3	Court/Moyen terme	Gouvernance, Organisation, Gestion	★
	Éditorialiser des travaux de recherche et mettre en lumière des événements clés liés au développement durable, ouverts à tous pour valoriser les travaux de recherche vis-à-vis du grand public en créant une « saison de la transition écologique et environnementale »	1-3	Court/Moyen terme	Communication	
ENVIE ET POUVOIR D'AGIR					
Améliorer les conditions de travail des jobs étudiants	Définir un cadre, une chartre qui engagent les entreprises à respecter des principes fondamentaux en matière de job étudiant	1-2	Court/Moyen terme	Gouvernance, Organisation, Gestion	
		1-2	Long terme	Gouvernance, Organisation, Gestion	
	Sensibiliser les étudiants sur leurs droits au travail et accompagner les petits établissements ESR dans ce travail d'information	1-2	Long terme	Communication	
Encourager et accompagner l'engagement et les initiatives étudiantes	Accompagner et soutenir l'émergence de projets étudiants d'implication dans la cité, ou en faveur de l'environnement au sein du Centre d'entrepreneuriat Lyon Saint-Etienne	1	Court/Moyen terme	Services	★★
	Mettre en place une plateforme d'appel à initiative et de mise en relation avec des associations ayant besoin de bénévoles	1-3	Long terme	Services	
	Instaurer et animer une « Convention étudiante » permettant d'associer les étudiants dans l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie d'ESR de la métropole en ayant recours à des outils de participation innovants	1-3		Gouvernance, Organisation, Gestion	
Sensibiliser à l'entrepreneuriat	Identifier, sensibiliser et former les référents entrepreneuriaux au sein des établissements.	1	Court/Moyen terme	Communication	
	Valoriser davantage l'entrepreneuriat étudiant au sein d'événements ou de réseaux (du type de la plateforme LYVE).	1	Long terme	Communication	

ENJEUX	PISTES D'ACTIONS	ORIENTATIONS	TEMPORALITÉ	LEVIERS D'ACTIONS	
TRANSITION ÉCOLOGIQUE					
Définir un cap commun et une gouvernance partagée autour de la transition environnementale	Mettre en place une instance de discussions à l'échelle de la communauté universitaire pour permettre aux enseignants, chercheurs, étudiants et autres de co-porter la démarche de transition, environnementale dans un premier temps, du territoire.	1	Court/Moyen terme	Gouvernance, Organisation, Gestion	★
Renforcer l'exemplarité de l'Université	Soutenir et conseiller les établissements dans l'obtention du label DDetRS (label développement durable des établissements d'enseignement supérieur et de recherche)	1	Court/Moyen terme	Services	★
Instaurer un cadre permettant au site universitaire lyonnais de jouer un rôle d'expérimentation ou d'apporteur de solutions pour la transition du territoire	Dresser un inventaire des spécialités liées aux transitions dont disposent les établissements	1	Court/Moyen terme	Communication	
	Faire du site universitaire lyonnais un terrain d'expérimentation	1	Court/Moyen terme	Gouvernance, Organisation, Gestion	★
Sensibiliser et mobiliser la communauté universitaire	Banaliser une journée pour informer et sensibiliser la communauté universitaire sur les enjeux de transition écologique.	1	Court/Moyen terme	Communication	
	Tisser un réseau d'étudiants ambassadeurs de la transition.	1	Court/Moyen terme	Services	
	Mettre en place un programme de formations à l'échelle du site pour former les étudiants aux enjeux de transition (exemple : « Fresque du climat »)	1	Court/Moyen terme	Services	
LOGEMENT ÉTUDIANT					
Accélérer la mise sur le marché de nouvelles formes de logement	Susciter, accompagner et optimiser les nouvelles formes de logements à finalité sociale (colocations à projet et logements intergénérationnels) pour les aider à atteindre une taille critique	1-2	Court/Moyen terme	Équipement	
	Expérimenter, au travers d'une opération phare, une gestion agile du logement adaptée à des publics mobiles sur des périodes courtes (ex : alternants, chercheurs étrangers, stagiaires...).	1-2	Court/Moyen terme	Gouvernance, Organisation, Gestion	★
Investir de manière volontariste dans l'offre de logements sociaux étudiants	Définir collectivement et de manière régulière un objectif pluriannuel de production de places supplémentaires (objectif de 630 places supplémentaires actuellement) et y allouer les moyens nécessaires (financiers, fonciers, techniques)	2	Court/Moyen terme	Gouvernance, Organisation, Gestion	★
Faciliter l'accès aux droits, à l'information et à l'offre de logement pour les étudiants	Créer une plateforme commune de recensement de l'ensemble de l'offre de logements dédiés aux étudiants, en particulier l'offre sociale	2	Court/Moyen terme	Services	★
	Expérimenter un dispositif permettant de compenser la perte partielle d'APL pour les colataires	2		Services	
	Créer un service dédié à l'accueil de l'étudiant, notamment sur les enjeux de logement, ouvert dès le printemps	2	Court/Moyen terme	Services	★

ENJEUX	PISTES D'ACTIONS	ORIENTATIONS	TEMPORALITÉ	LEVIERS D'ACTIONS	
MOBILITÉS UNIVERSITAIRES					
Déployer une billettique, une tarification et une offre de services globales adaptées à la multimodalité	Concevoir une billettique intégrée sur tout le bouquet mobilité (TER, SYTRAL, VéloV, Citiz... etc.)	2	Long terme	Services	★
	Elaborer un outil numérique qui recenserait tous les services de transports existants et leurs tarifications associées agissant comme une aide à la décision des utilisateurs	2-3	Long terme	Services	
Encourager et accompagner le développement des modes actifs	Améliorer la signalétique des modes doux existants dans/vers les campus.	1-2-3	Court/Moyen terme	Equipement	
	Développer des pôles de services regroupant en un point un package de services liés aux nouvelles mobilités actives (bornes de recharge, douche, espaces de travail, outils de réparation vélo...) accessibles à tous les étudiants de la ComUE Université de Lyon	1-2	Court/Moyen terme	Services	★★
	Déployer une « stratégie du dernier kilomètre » en lien avec le développement à venir des Voies Lyonnaises pour assurer une prise en compte optimale des besoins des usagers (voirie, fléchage...)	1-2-3		Equipement	
	Accompagner les étudiants à opérer une bascule entre leur mode de transport habituel et un autre plus vertueux à travers notamment des événements/ challenges mobilités/animations/sortie vélo en groupe...	1-2	Court/Moyen terme	Services	
Développer une gouvernance partagée autour des mobilités étudiantes	Expérimenter un dispositif pilote d'observation de la mobilité étudiante	1-2		Gouvernance, Organisation, Gestion	★
	Mettre en place une gouvernance partagée et une stratégie commune pour la mobilité étudiante	1-2-3	Court/Moyen terme	Gouvernance, Organisation, Gestion	
PRÉCARITÉ ET SANTÉ ÉTUDIANTE					
Prévenir l'isolement des étudiants	Pérenniser le dispositif « étudiants tuteurs » au sein des universités, qui font le lien avec les enseignants et les services	2	Court/Moyen terme	Services	★
	Favoriser l'accès des services sociaux de la Métropole aux étudiants (sensibilisation, formation, communication)	2-3		Services	
	Favoriser les relations des étudiants issus des petites communautés pour lutter contre l'isolement	2	Court/Moyen terme	Services	
Accompagner les étudiants en abandon d'étude	Organiser des rencontres annuelles avec des acteurs de l'insertion professionnelle et de l'action sociale pour un accompagnement coordonné	2	Long terme	Communication	
Alléger le budget logement des étudiants en difficulté	Orienter les étudiants boursiers vers toutes les formules de logements conventionnés ou à prix abordables	2	Court/Moyen terme	Communication	
	Envisager de développer une action de téléconsultation en matière de santé étudiante	2	Long terme	Services	
	Améliorer le maillage en épicerie solidaires et aide alimentaire à destination des étudiants	2-3	Court/Moyen terme	Services	★
GÉOGRAPHIE UNIVERSITAIRE					
Déployer une stratégie d'implantation d'ESR au service du rééquilibrage territorial	Déployer une offre de services et d'accompagnement des projets d'implantation d'ESR claire et lisible	3	Court/Moyen terme	Services	
	Anticiper et aménager l'offre immobilière de demain dédiée aux projets d'implantations d'ESR dans le cadre d'une politique de rééquilibrage territorial ciblée	3	Court/Moyen terme	Equipement	

ENJEUX	PISTES D'ACTIONS	ORIENTATIONS	TEMPORALITÉ	LEVIERS D'ACTIONS	
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE					
Accélérer les collaborations entre monde économique et monde universitaire par des produits immobiliers adaptés	Ouvrir des espaces de co-working au sein des campus accessibles au monde professionnel et inversement rendre accessible par une tarification adaptée les espaces de co-working existants sur la métropole aux étudiants (ciblé dans un premier temps sur le campus Porte des Alpes)	1-3	Court/Moyen terme	Services	
	Déployer des produits immobiliers dédiés à l'accueil d'entreprises liées à l'écosystème ESR sur 6 sites clés (Franges Sud LyonTech-la Doua, Pôle santé Est, Biodistrict/Gerland, Vallon des hôpitaux, Lyon Parilly Factories, Porte des Alpes) en veillant aux conditions de réussite nécessaires (Gouvernance partenariale Métropolitaine / Campus, Maîtrise de l'économie du projet, Maîtrise de la stratégie foncière, Accessibilité, Services).	3	Court/Moyen terme	Équipement	★
Accompagner le développement des compétences et métiers stratégiques pour le territoire	Identifier et compiler les données existantes en matière de besoins en compétences et emplois de demain du territoire métropolitain. Analyser, restituer et échanger autour de ces informations avec les entreprises et établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans le cadre du Forum économique ESR pour aider à compléter l'offre de formation des établissements en fonction des besoins constatés/objectivés	1-3	Court/Moyen terme	Services	
	Déployer une plateforme numérique recensant les offres de stage offertes par les entreprises et les demandes de stage des étudiants pour faciliter la mise en relation	3		Services	
	Identifier, susciter, et prospecter des projets d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche qui constituent des composantes manquantes de la stratégie économique et ESR de la Métropole de Lyon	1-3	Long terme	Gouvernance, Organisation, Gestion	
Déployer une relation de proximité avec les établissements, en lien avec les entreprises et villes universitaires	Déployer une « offre de suivi grands comptes » pour les 3 à 5 établissements stratégiques se traduisant par la signature d'une charte territoriale d'engagement	3	Court/Moyen terme	Services	
	Favoriser le partage et le dialogue entre la large communauté d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche et les entreprises du territoire dans le cadre d'un Forum Economique ESR	1-3	Court/Moyen terme	Communication	★
	Déployer des campus managers chargés de mettre en relation les établissements ESR, les collectivités locales et le tissu socio-économique local	3	Long terme	Gouvernance, Organisation, Gestion	
SPORT ET UNIVERSITÉ					
Développer la mutualisation des équipements sportifs et l'encadrement des équipements ouverts au public	Outils le Service interuniversitaire des activités physiques et sportives (SIUAPS) d'une plateforme web, ouverte à tous, de recensement et de réservation de créneaux disponibles d'équipements sportifs	2-3	Court/Moyen terme	Gouvernance, Organisation, Gestion	★
	Expérimenter la délégation d'équipements sportifs polyvalents à des opérateurs privés auprès desquelles les collectivités pourraient louer des créneaux horaires	2-3	Long terme	Gouvernance, Organisation, Gestion	
	Prévoir des accès différenciés selon les publics aux futurs équipement sportifs	2-3	Long terme	Équipement	
	Accompagner les projets d'équipements sportifs des communes ouverts au public universitaire.	1-2-3	Long terme	Équipement	
Déployer une gouvernance et une stratégie d'investissement à l'échelle de la ComUE	Définir une stratégie partenariale établissements/Villes/ComUE/Métropole pour la gestion urbaine et l'accès sécurisé aux équipements sportifs ouverts aux publics (en identifiant les moyens nécessaires)	2-3	Long terme	Gouvernance, Organisation, Gestion	
	Mettre en place de manière coordonnée le portage d'une stratégie patrimoniale des équipements sportifs pour prioriser les investissements clés à engager	2	Court/Moyen terme	Gouvernance, Organisation, Gestion	★
Accompagner la pratique des nouvelles activités sportives	Développer des équipements sportifs légers transitoires sur des sites proches des universités et adaptés aux nouvelles pratiques (ex : Feyssine, quais de Rhône...) : street workout, yoga, footing, ...	1-2-3	Court/Moyen terme	Équipement	★★

CONCERTATION

NOUS REMERCIONS POUR LEUR CONTRIBUTION
ET LE TEMPS CONSACRÉ À CETTE DÉMARCHE :

ENTRETIENS

NOM	PRENOM	ÉTABLISSEMENT	FONCTION
Longueval	Jean-Michel	Métropole de Lyon	Vice-Président délégué à l'enseignement supérieur, la recherche et la vie étudiante
Baume	Emeline	Métropole de Lyon	Vice-Présidente déléguée à l'économie, l'emploi, le commerce, le numérique et l'achat public
Payre	Renaud	Métropole de Lyon	Vice-Président délégué à l'habitat, au logement social et à la politique de la ville
Vidal	Chloé	Ville de Lyon	Adjointe à la démocratie locale, évaluation, prospective et vie étudiante
Fleury	Frédéric	Université Claude Bernard Lyon 1	Président
Dompnier	Nathalie	Université Lumière Lyon 2	Présidente
Carpano	Eric	Université Jean Moulin Lyon 3	Président
Delolme	Cécile	ENTPE	Directrice
Fotiadu	Frédéric	INSA Lyon	Directeur
Pinton	Jean-François	ENS de Lyon	Président (jusqu'en 2021)
Surrel	Hélène	Sciences Po Lyon	Directrice
Debouck	Frank	École centrale de Lyon	Directeur (jusqu'en 2021)
Bonnet	Jeanne-Marie	VetAgro Sup	Directrice générale
Huault	Isabelle	EM Lyon Business School	Directrice générale
Artus	Olivier	Université Catholique de Lyon	Recteur
Desplanche	Didier	ECAM	Directeur
Pignault	Gérard	CPE Lyon	Directeur
Chazal	Christian	CROUS de Lyon	Directeur général
Rolland	Julien	Métropole de Lyon	Directeur général adjoint Délégation au développement responsable
Chambe	Sébastien	Métropole de Lyon	Directeur général adjoint Délégation urbanisme et mobilités
Jullian	Sophie	SATT Pulsalys	Présidente
Gavarini	Stéphane	Fabrique de l'innovation	Directeur
Barrandon	Thierry	UIMM	Directeur général
Prady	Delphine	Métropole de Lyon	Directrice adjointe au cabinet du Président
Riehl	Axel	Métropole de Lyon	Directeur Action et Transitions économiques
Thomas	Stéphanie	CROUS de Lyon	Directrice de la vie étudiante
André	Alexandre	Centre d'entrepreneuriat	Responsable développement
Rerolle	Ludovic	Centre d'entrepreneuriat	Responsable des programmes

ATELIERS

NOM	PRENOM	ÉTABLISSEMENT
Alainé	Delphine	ECAM
André	Solène	Métropole de Lyon
André	Stéphane	Université Claude Bernard Lyon 1
Andrioletti	Bruno	Université Claude Bernard Lyon 1
Bajulaz	Arthur	Métropole de Lyon
Banière	Thibaut	Métropole de Lyon
Beuzelin	Dominique	AURA FFSU
Boino	Paul	Laboratoire TRIANGLE
Bonardi	Isabelle	ComUE Université de Lyon
Borel	Marina	ComUE Université de Lyon
Bouvard	Axelle	Ville d'Ecully
Bouillon	Denis	Conseil régional AURA
Bressat	Sophie	Métropole de Lyon
Buhot	Clothilde	Urbalyon
Buys	Stéphanie	Métropole de Lyon
Cadiou	Stéphane	Laboratoire TRIANGLE
Champion	Anne-Laure	ComUE Université de Lyon
Chaudonneret	Jean	ENTPE
Chvetzoff	Alexis	SIUAPS
Coureau	Nicolas	ComUE Université de Lyon
Crozet	Lola	CROUS de Lyon
Dadomo	Sylvie	Université Lumière Lyon 2
Da Silva	Virginie	Alliade habitat
De Biasi	Laure-Anne	Métropole de Lyon
Desamais	Pascal	ISARA
Dilly	Ornella	ComUE Université de Lyon
Druot	Carole	Métropole de Lyon
Dumaz	Lucie	CROUS de Lyon
Fournel	Carole	Université Lumière Lyon 2
Gaillard	Nicolas	INSA Lyon
Gallard	Corentin	Métropole de Lyon
Gargani	Germain	INSA Lyon
Gavarini	Stéphane	Fabrique de l'innovation
Gazel	Irène	Université Lumière Lyon 2
Gesquière	Gilles	Labex IMU
Goux	Juliette	ComUE Université de Lyon
Gonzalez	Cathy	CROUS de Lyon
Guillot	Lois	INSA Lyon

NOM	PRENOM	ÉTABLISSEMENT
Guillaume	Marie	Université Jean Moulin Lyon 3
Jolly	Raphaëlle	Métropole de Lyon
Henry	Emmanuelle	Urbalyon
Huyon	Martine	Sciences Po Lyon
Labat	Clémence	Métropole de Lyon
Lanson	Stéphanie	École centrale de Lyon
Larcher	Clément	UCLY
Logier	Nelly	SEPAL
Lupin	Laurence	Métropole de Lyon
Lussault	Michel	École urbaine de Lyon
Maclet	Yves	Métropole de Lyon
Maul	Emeline	Métropole de Lyon
Mainguin	Géraldine	Métropole de Lyon
Mathon	Mathilde	Métropole de Lyon
Meguenani	Farah	Centre d'entrepreneuriat
Meissonnier	Luc	Ville de Lyon
Mollier	Claude	Ville de Villeurbanne
Morhain	Chloé	Métropole de Lyon/ENTPE/LAET
Mousli	Ali	ComUE Université de Lyon
Naime	Johan	INSA Lyon
Nony	Delphine	Université Lumière Lyon 2
Ouama	Raddouane	Métropole de Lyon
Ouary	Kenny	Ville de Villeurbanne
Pech	Nicolas	SYTRAL
Perret-Coutagne	Ophélie	CROUS de Lyon
Peter	Anne-Sophie	Métropole de Lyon
Pidal	Anne-Cécile	ComUE Université de Lyon
Pislar	Sylvie	Métropole de Lyon
Provost-Fleury	Sophie	Métropole de Lyon
Rambeau	Adeline	Métropole de Lyon
Raimbault	Léo	ComUE Université de Lyon
Riehl	Axel	Métropole de Lyon
Rolland	Julien	Métropole de Lyon
Saint-Oyant	Laurent	Conseil régional AURA
Tine	David	Université Claude Bernard Lyon 1
Thimonier-Rouzet	Emmanuel	Urbalyon
Tranchant	Agnès	Métropole de Lyon
Verhage	Roelof	Institut d'urbanisme de Lyon



SOURCES DU DIAGNOSTIC

- Entretiens individuels réalisés dans le cadre de la mission par l'équipe AMO Hank et Estelle Simon
- Étude « Rôle de la Communauté Universitaire dans la transition du territoire de la Métropole de Lyon », Cabinet Transitions Développement Durable, ComUE Université de Lyon, Métropole de Lyon 2021
- Étude « Précarité étudiante et développement universitaire, état des lieux de la précarité étudiante sur la Métropole », Latitude, ComUE Université de Lyon, Métropole de Lyon 2021
- « Logement social étudiant, La Métropole en action », Métropole de Lyon, 2020
- « Étude relative au logement des étudiants au sein de l'agglomération lyonnaise », ComUE Université de Lyon, Métropole de Lyon, CROUS de Lyon, ABC HLM, Latitude, id territoires, 2018
- « Étude sur l'accès à la pratique sportive et aux équipements sportifs », Ingénierie Sportive et Culturelle, ComUE Université de Lyon, 2021
- Développement universitaire 2020-2030 : note stratégique, Métropole de Lyon, Urbanova, Latitude, 2019
- Étude « Place et rôle de l'activité rémunérée dans les parcours d'étude des étudiants », Catherine Béduwé, 2019
- Étude « Modes de vie et pratiques dans l'agglomération lyonnaise », Grand Lyon, Nova7, 2015

Index des photos

Couverture : Amphithéâtre de verdure - École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon (ENSAL) - Vaulx-en-Velin

P4 : Patio - ComUE Université de Lyon/Université Jean Moulin Lyon 3 - Lyon 7ème

P6 : Bibliothèque - École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Lyon (ENSBA) - Lyon 1er

P8 et p.16 : Arrêt Gaston Berger - campus LyonTech-la Doua - Villeurbanne

P11 : Axe vert - campus LyonTech-la Doua - Villeurbanne

p.12 et p.38 : Skylab - École Centrale de Lyon - Ecully

p.14 et p.54 : Bibliothèque Universitaire - Manufacture des Tabacs - Université Jean Moulin Lyon 3 - Lyon 8ème

p.15 : Théâtre Astrée - Université Claude Bernard Lyon 1 - campus LyonTech-la Doua - Villeurbanne

p.17 p.41 et p.75 : Équipements sportifs SIUAPS/UFR STAPS - Université Claude Bernard Lyon 1 - campus LyonTech-la Doua - Villeurbanne

p.18 et p.31 : Résidence Claudie Haigneré - CROUS de Lyon - Lyon 8ème

p.19 : Bibliothèque universitaire Sciences - Université Claude Bernard Lyon 1 - campus Lyontech-la Doua - Villeurbanne

p.21 : Distribution de colis alimentaires par Gaelis Lyon

p.23, p. 29, p.37 et p.58 : Campus Porte des Alpes - Université Lumière Lyon 2 - Bron/Saint-Priest

p.24 : Campus Berges du Rhône - Université Lumière Lyon 2 - Lyon 7ème

p.27 : Jardin de l'ENS de Lyon - Lyon 7ème

p.28 : Fabrique de l'innovation - Campus LyonTech-la Doua - Villeurbanne

p.32, p.64 : Campus LyonTech-la Doua - Villeurbanne

p.33 : Accueil des étudiants internationaux - Lyon 5ème

p.39 et p. 70 : Manufacture des Tabacs - Université Jean Moulin Lyon 3 - Lyon 8ème

p.40 : Résidence Françoise Barré Sinoussi - CROUS de Lyon - Lyon 8ème

p.42 : La « rue » de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon (ENSAL) - Vaulx-en-Velin

p.45 : Hall d'entrée de l'ENS de Lyon - site Descartes - Lyon 7ème

p.47 et p.53 : Maison des Etudiants - Métropole de Lyon/Ville de Lyon - Lyon 7ème

p.48 : Maison du projet du campus LyonTech-la Doua - Villeurbanne

p.63 : Pôle Universitaire des Quais - ComUE Université de Lyon - Lyon 7ème

p.67 : Ecully

p.86 : Campus de l'École Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE) - Vaulx-en-Velin

Crédits photos

Laurence Danière
Thierry Fournier (p. 21 et 59)

Crédits cartographiques

UrbaLyon

Assistance à maîtrise d'ouvrage

Hank et Estelle Simon

Réalisation

Canévet et associés

D.A. & maquette

Philippe Caubit



Métropole de Lyon

Délégation Développement Responsable
Direction de l'Action et de la Transition Economiques
Service Développement Universitaire et Vie Étudiante

20 rue du Lac - CS 33569
69505 Lyon cedex 03

www.grandlyon.com



ComUE Université de Lyon

Pôle Stratégie immobilière,
développement et vie des campus

92 rue Pasteur - CS 30122
69361 Lyon cedex 07

www.universite-lyon.fr